

Le télé-horaire
L'A.D.I.S.Q. rajeunie
pour son 5e gala

Les sports

"Skoro" ferme encore la
porte: 10-3 pour les Jets

Bobby Smith avec
le Canadien

E 1

Les arts

Après 35 ans
dans les
affaires:
Marcel
Gingras
choisit
la peinture

B 1



Montand
vedette du
dernier film
de Sautet

B 6



L'actualité

Rapport BAPE: Hydro-Québec
ne cache pas sa satisfaction

A 2

Mme Marie
Louise
Lapointe
première
centenaire
à Disraeli

A 10



Liste de 22 dépotoirs de
déchets toxiques dévoilée

C 7

Naufrage d'un navire
de forage: 81 disparus

D 19

La terre tremble: 2 morts

C 10

Les voyages

Cuba, l'île de l'imagination

E 7

Du soleil à prix
"modéré" au Mexique

E 8

La mode

L'année du chandail et du
pantalon marque la fourrure

D 1

TEMPÉRATURE—
PLUIE: 3°C.
DEMAIN: VARIABLE...D-14

Aujourd'hui

- SOMMAIRE ABRÉGÉ
ARTS...B-1
CARRIÈRES...C-8
DÉCÈS...D-16
FINANCES...C-4
PETITES ANNONCES...D-3
ROMAN...D-15
SPORTS...E-1
VIVRE EN '83...D-1



la tribune

samedi — dimanche

74e ANNÉE
No 214

SHERBROOKE, 29 OCTOBRE 1983

80 PAGES
5 CAHIERS
(SAMEDI 60¢) 40¢
Livraison à domicile \$2.25 par semaine.

23 Canadiens évacués

15 sont
encore à
Grenade



Des étudiants en médecine de l'Université de St-Georges jettent un coup d'oeil vers les hélicoptères américains qui survolent l'aéroport de Point Salines. Un soldat armé assure leur sécurité.

Construction de silos à missiles
par des Soviétiques et Cubains C 1

BRIDGETONW, Barbade (PC) — Tous les Canadiens qui ont pu être rejoints et réunis à Grenade ont été évacués de l'île, et tous étaient parvenus à la Barbade vendredi soir, ont fait savoir des officiels canadiens, après qu'un troisième groupe fut arrivé à Bridgetown.

En tout, 23 Canadiens sont arrivés en trois groupes à Bridgetown vendredi, à bord d'avions militaires américains, a indiqué M. John Holmes, troisième secrétaire du Haut Commissariat canadien à la Barbade.

Les officiels canadiens croient que 15 Canadiens se trouvent encore à Grenade, mais n'ont pu en joindre aucun.

Notre travail ne sera pas terminé tant qu'il en restera un la-bas", a déclaré M. Holmes, après que le troisième groupe de Canadiens fut arrivé ici vers 22 h locales.

Un deuxième groupe de six Canadiens était arrivé à Bridgetown vers 20 h locales. Plus tôt dans la journée, 10 autres Canadiens avaient été évacués.

Un officiel canadien accompagnait chacun des trois groupes de Canadiens évacués.

M. David Brisco, officier du Haut Commissariat canadien arrivé ici avec le dernier groupe de Canadiens, a indiqué que leur évacuation avait été retardée par les combats ininterrompus entre les troupes américaines et caraïbes et les Cubains et miliciens grenadins.

Selon lui, les officiels canadiens ont reçu vers 14 h locales la permission de partir des autorités militaires américaines. A ce moment, les routes menant à l'aéroport et à l'auberge de Ross Point, où demeuraient les Canadiens, étaient sécuritaires.

Les officiels canadiens ont pu mettre la main sur deux camions Toyota.

Nous avons pris ces deux véhicules et les avons couverts de drapeaux canadiens. Nous avons alors descendu la route jusqu'à l'auberge sans perdre une minute", a raconté M. Brisco, qui conduisait un des camions.

M. Daniel Cummings, du ministère de la Défense nationale, conduisait l'autre camion. Il accompagnait le deuxième groupe de Canadiens évacués.

Les responsables militaires américains ont indiqué aux officiels canadiens, dans leur intérêt, qu'il était préférable que le convoi canadien parvienne à l'aéroport avant le coucher du soleil.

M. Brisco a noté que le dernier camion était arrivé à l'aéroport vers 17 h locales, une demi-heure avant le crépuscule. Selon lui, personne n'a tiré sur les Canadiens. Les femmes et les enfants ont été embarqués dans l'avion arrivé à Bridgetown à 20 h 10.

Selon M. Brisco, les 15 Canadiens qui restaient vendredi soir sur l'île de Grenade ne se trouvaient pas dans les zones de combats.

MM. Brisco et Holmes ont expliqué qu'on ne pouvait les contacter parce que seulement quelques uns d'entre eux possédaient le téléphone — le téléphone ne fonctionnait plus dans l'île — et quelques-uns seulement ont des adresses connues.

Claire Lortie libérée

- Elle s'est reconnue coupable d'entrave à la justice
Elle devra répondre à une accusation d'outrage à cadavre

par Lia Lévesque
SAINT-JEROME (PC) — L'avocate Claire Lortie s'est reconnue coupable, vendredi, d'entrave à la justice. Elle a été libérée sous caution jusqu'à son enquête préliminaire, le 5 décembre, où elle répondra de l'accusation d'outrage à cadavre.

C'est également le 5 décembre que l'avocate de Saint-Canut connaîtra sa sentence pour avoir entravé les procédures judiciaires en dissimulant des preuves dans l'affaire du meurtre de son ami Rodolphe Rousseau, dont le corps a été retrouvé dans un congélateur en juillet dernier.

L'avocate devait comparaître vendredi, pro forma, pour faire face à deux chefs d'accusation, soit complicité de meurtre après le fait et outrage à cadavre. Après de longues tractations entre les procureurs de la Défense et de la Couronne, le ministère public a convenu de modifier le chef de complicité — passible d'emprisonnement à perpétuité — pour entrave à la justice, à condition que Me Lortie plaide coupable sous ce dernier chef.

L'entrave à la justice est punissable d'une peine maximale de 10 ans, mais aucun minimum n'est officiellement établi. La sentence est laissée à la discrétion du juge.

L'avocate de 33 ans fait cependant toujours face à l'accusation d'outrage et indignité envers un cadavre, crime passible d'une peine maximale de 5 ans.

Négociations continues

C'est le 5 décembre que devrait débiter l'enquête préliminaire sous ce dernier chef. Il semblerait toutefois que des négociations ont toujours lieu entre les procureurs de la Couronne, Me Guy Villemure, et de la Défense, Me Gabriel Lapointe, remplacé depuis quelques jours par son associé Raphaël Schachter. "Il y a encore d'autres options légales qui nous sont ouvertes, à ce stade-ci. Il faudra d'abord prendre une



Claire Lortie a presque esquissé un sourire alors Jean-Yves Lortie, un organisateur politique du qu'elle sortait de prison au bras de son frère, Parti conservateur.

Caution de 50,000 \$... et plusieurs conditions jugées "banales" C 7

décision définitive, et aucune décision n'a encore été prise par la Défense", expliquait vendredi Me Schachter, au Palais de justice de Saint-Jérôme.

Quant à la mutilation avouée du cadavre de Rodolphe Rousseau, Me Gabriel Lapointe avait admis, récemment, qu'il fonderait sa défense sur le fait que Claire Lortie a agi ainsi parce qu'"elle était sous le choc" et non délibérément. Son procureur avait alors indiqué qu'il assignerait divers témoins, dont plusieurs psychologues et psychiatres venant expliquer que "quand on trouve un cadavre chez soi, on n'agit pas toujours de façon rationnelle".

Vendredi, Me Schachter s'est toutefois refusé à confirmer qu'une

telle défense serait présentée pour l'accusation d'outrage à cadavre, le 5 décembre. "On verra à ce moment", a-t-il laconiquement lancé.

Bien qu'elle ait plaidé coupable à une accusation d'avoir entravé le déroulement normal des procédures judiciaires, Me Lortie ne risque pas d'être expulsée du Barreau. Me Schachter indiquait qu'à sa connaissance, il n'existe aucune provision en ce sens dans les règlements régissant le Barreau québécois. Me Claire Lortie est spécialisée en Droit matrimonial.

Après avoir enregistré son plaidoyer de culpabilité, Me Lortie, vêtue d'un tailleur et d'un col roulé, est demeurée impassible.

Elle a pourtant fondu en larmes lorsque son procureur, qui plaidait sa requête en libération, a invité le juge à "laisser Claire Lortie rejoindre sa famille et son fils David, âgé d'un an". A ce moment, l'avocate a baissé les yeux, poussé un long soupir et a fondu en larmes, pleurant silencieusement. Elle s'est détournée de l'assistance, fixant les gardiens qui la suivent en permanence.

Le rapport du BAPE

Hydro-Québec ne cache pas sa satisfaction

SHERBROOKE — "Nous sommes évidemment très satisfaits de la conclusion de ce rapport", s'est exclamé hier un porte-parole d'Hydro-Québec, en faisant référence au document versé la veille par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

On sait que dans son rapport, cet organisme accorde à toute fin pratique le feu vert à la société d'État quant au tracé choisi pour l'établissement de la ligne qui, depuis le poste Nicolet (à Ste-Eulalie), permettra de construire une ligne à

haute tension jusqu'à Sherbrooke, pour desservir le marché régional, et de là à la frontière vers le Vermont, pour la vente d'électricité excédentaire aux États de la Nouvelle-Angleterre.

Même que le Bureau d'audiences

publiques va à l'encontre d'une recommandation faite conjointement par le ministère de l'Agriculture et la Fédération de l'UPA de Nicolet, quant à un autre tracé pour la distance à parcourir entre le poste Nicolet et Kingsey-Falls.

Mais cette réjouissance, à Hydro-Québec, n'a pu être suivie d'aucun autre commentaire. "Les réactions détaillées viendront lundi, car pour l'instant, nous sommes à étudier en

profondeur le rapport du BAPE", a noté M. Jean-Marie Pelletier. Ainsi, autant pour ce qui est des recommandations sur les points touchant à la santé, les compensations et la méthodologie empruntée par Hydro-Québec (le BAPE critique sévèrement Hydro-Québec à ce niveau), aucune réaction n'a pu être obtenue.

Au siège social de la société d'État, on est maintenant très optimis-

te de voir se réaliser, selon l'échéancier fixé, les autres démarches dans ce projet. Sur la base des recommandations du BAPE, on présume que le Conseil des ministres ne saurait tarder à émettre le décret autorisant Hydro-Québec à aller de l'avant.

Cette étape et celle ayant trait à la révision du dossier par la commission de protection du territoire agricole, le 2 novembre à Sherbrooke, devraient être fanchées avant la fin de l'année, comme on l'a toujours envisagé.

Ensuite, vers février, il restera à défendre le projet (pour l'exportation), devant l'Office national de l'énergie. Puis, les sept ou huit mois suivants serviront à entreprendre et finaliser les négociations avec les propriétaires visés par la ligne, lancer les appels d'offre, acheter le matériel requis et tout préparer pour le lancement des travaux. La mise en chantier est prévue pour la fin de 1984, tandis que les premiers kilowatt seront livrés à nos voisins du sud en octobre 1986. Si, évidemment, tout se déroule sans encombre.

"L'exercice ne valait pas le coup..."

SHERBROOKE — "Je pense finalement que l'exercice ne valait pas le coup... on a dépensé énormément d'énergie lors de ces audiences et ça se termine au bout du compte par une justification du projet d'Hydro-Québec."

François Allaire, président du groupe Estrie-Vie, qui s'est opposé farouchement au projet d'Hydro-Québec de construire une ligne à haute tension sur le territoire de la région pour acheminer ses surplus d'hydroélectricité vers la Nouvelle-Angleterre, ne cachait pas sa déception, hier, au lendemain de la présentation du rapport d'enquête au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

"Au niveau du tracé, c'est extrêmement décevant qu'à cause d'une erreur de méthodologie d'Hydro-Québec, le BAPE n'ait pas demandé à cette société d'étudier plus à fond l'alternative proposée par le géographe André Poulin. Je comprends un peu le BAPE, mais ça

donne fortement à penser que cet organisme se porte à la défense d'Hydro-Québec en indiquant que les délais ne permettent pas de faire cette étude", a-t-il émis.

Disant se réserver d'autres commentaires après une lecture plus approfondie du rapport de quelques 250 pages livré à Sherbrooke par M. André Beauchamp, le président d'Estrie-Vie estime, de façon globale, que "ce genre d'audiences publiques se termine toujours de la même façon... les commissaires font de gros reproches à Hydro-Québec mais on ne change rien fondamentalement dans ses décisions. Les des sont pipes d'avance".

"La seule mince consolation que

je constate à première vue c'est au niveau des questions de santé. Le BAPE recommande à Hydro-Québec de pousser les recherches et de vérifier la possibilité de faire une étude épidémiologique. Mais encore là, ce n'est pas une obligation. Est-ce qu'Hydro-Québec va vraiment faire quelque chose?"

Il y a aussi la question des compensations. "Le BAPE favorise des contrats ouverts avec les propriétaires touchés par la ligne. C'est intéressant, mais je ne me fais pas

d'illusion: il va falloir beaucoup de pressions du milieu pour qu'Hydro-Québec accepte ces recommandations."

Estrie-Vie n'a pas encore définie l'orientation que le groupe prendra. "Nous devons nous réunir. Possiblement qu'avec l'UPA nous tenterons d'établir une action concertée pour qu'au moins les négociations qu'Hydro-Québec entreprendra avec les propriétaires soient des négociations collectives", a-t-il noté.

— Le président de d'Estrie-Vie

L'affaire Dewey Zaor 2 ex-clients veulent un remboursement intégral

MONTREAL (PC) — Deux résidents des Cantons de l'Est, "privés" de sommes importantes, après avoir confié leur cause, il y a quelques années, à l'ancien bâtonnier Dewey Zaor, du district de Saint-François, et récemment avertis que le Barreau était prêt à leur remettre cinquante pour cent de ce que cet avocat, aujourd'hui radié à vie, leur doit toujours, ne sont pas du tout satisfaits de cette demi-compensation.

M. Bertrand Bilodeau, de Bury, et Mme Duzanne Olivier, de Sherbrooke, ont donc déposé contre le Barreau du Québec, hier, une double requête pour faire annuler le règlement de cet organisme professionnel qui limite de telles compensations, et amener ce dernier à les dédommager de la somme entière qu'ils réclament.

Pour sa part, M. Bilodeau, qui a notamment perdu un oeil dans un accident de la circulation, en 1976, avait obtenu, par le truchement de Zaor, une indemnité de \$58.255, à titre de dommages-intérêts. De ce montant, l'avocat avait toutefois retenu immédiatement \$11.651 à titre d'honoraires, laissant un solde à remettre de \$46.604 à son client.

Il ne lui avait toutefois versé que \$1.604, conservant la balance de

\$45.000, en vertu d'un mandat de placement par lequel il devait obtenir, pour cet argent, un rendement nettement supérieur au marché courant.

Mais Zaor a été radié du Barreau, le 9 juillet 1982, sans avoir rendu compte de ces \$45.000 ni des dividendes qu'il devait aller chercher. Par la suite, le Barreau a pris des dispositions pour rembourser partiellement les nombreuses personnes qui étaient dans la même situation, mais on a décidé d'invoquer un règlement de l'Ordre pour sabrer dans les réclamations.

Les deux demandeurs soumettent que ce règlement est ultra vires des pouvoirs du Barreau, et qu'ils devraient tous deux être remboursés intégralement du montant qu'ils ont perdu.



29e exposition de chrysanthèmes
La 29e exposition de chrysanthèmes débutera le 30 octobre aux Serres municipales de Sherbrooke. Elle se poursuivra jusqu'au 6 novembre alors que les visiteurs pourront admirer 45 variétés de chrysanthèmes.

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

bingo

la tribune

LE NOUVEAU BINGO 2-1,000 LA TRIBUNE

2 Marathons successifs sur la même carte

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

1er marathon — Carte Bleue

\$1,000 A GAGNER

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
JEUDI, le 27 octobre 1983:
O-71

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
VENDREDI, le 28 octobre 1983:
B-9

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
SAMEDI, le 29 octobre 1983:
I-29

la tribune Courrier de deuxième classe Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tel.: 569-9201, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
Redacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camions et routes motorisées. 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de la Tribune.

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Redaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Maraudage dans la construction

"La FTQ sortira gagnante"

— Laval Rioux

SHERBROOKE — Le geste posé, voilà quelques jours, par les dirigeants de la CSN-Construction des Laurentides a été imité, jeudi, par les dirigeants de la C.S.N.-Construction de Thetford-Mines qui, eux aussi, sont passés dans les rangs de la FTQ-Construction.

Selon le représentant régional de la FTQ-Construction, M. Laval Rioux, cette défection serait imputable à la mise en tutelle de l'union ouvrière forte de 500 membres par la centrale syndicale dirigée par M. Gérald Larose et aux difficultés financières éprouvées par la centrale.

M. Rioux qui a révélé cette défection au cours d'une conférence de presse tenue, hier, à Sherbrooke, a déclaré que le geste posé par les dirigeants de la CSN-Construction de Thetford-Mines incitera sans doute bon nombre de membres de cette centrale syndicale à rejoindre les rangs de la FTQ-Construction qui, selon lui, sortira gagnante de la campagne de maraudage qui bat présentement son plein au Québec.

Caractère inventif

M. Rioux a affirmé que la sympathie que la FTQ-Construction s'est gagnée parmi les ouvriers de la construction s'explique par l'attention que cette union ouvrière a toujours portée aux intérêts de ses membres ainsi que par le caractère inventif des réformes dont elle propose la mise en place.

"La Fédération des travailleurs du Québec est la première centrale syndicale de la province à avoir exigé juridiction sur les artisans. En 1979, alors que la Confédération des syndicats nationaux et la Centrale des syndicats démocratiques ne levaient même pas le petit doigt, elle a empêché, à elle seule, l'adoption d'une loi qui aurait soustrait ces ouvriers à la juridiction syndicale. Elle innove encore, cette année, en réclamant la création d'un régime de sécurité du revenu, alimenté par les contributions des entrepreneurs qui assureraient un supplément de revenu, en sus des pres-

tations d'assurance-chômage, aux ouvriers de la construction mis à pied à la suite de la fermeture d'un chantier."

De l'avis de M. Rioux, une telle mesure garantirait non seulement un revenu décent, à longueur d'année, aux ouvriers de la construction mais elle les mettrait aussi à l'abri du chantage de certains entrepreneurs qui tentent de faire travailler des ouvriers qualifiés à un salaire inférieur au salaire qui doit leur être versé en vertu du décret qui régit l'industrie de la construction au Québec.

DANS LA TRIBUNE AUJOURD'HUI

Nos cahiers publicitaires:

- Distribution aux Consommateurs: 42,400 copies,
- Eaton: 34,000 copies,
- EconAubaine: 38,000 copies,
- Energie, Mines & Ressources: 43,000 copies,
- Steinberg: 45,000 copies.

Les Loteries

6/36
2-14-18-21-24-35
(4)

Inter Loto
348 - 1881 - 69282
867744 - 221607
644186 - 921449

Mini
9 1 1 6 8 7

La Quotidienne
9 3 8 - 6 7 0 1

Provincial
4 9 5 3 9 5 7

King wellington
REDIGÉ EN COLLABORATION

Des témoins ont vu René Côté quitter un magasin de liqueurs avec deux "quarante onces"... on se demande si ce n'est pas pour régler une gageure prise avec les Normand Mercier et Brian Taupier... il reste maintenant à savoir de quelle gageure il s'agissait.

— O —

Marie-Claude Beaulieu et quelques autres jeunes attendent les visiteurs demain après-midi et tous les dimanches de 13 à 17 heures au Musée des Beaux-arts de Sherbrooke...

— O —

Ce n'est pas parce qu'il a les bras trop courts que Jacques Doyon a installé un système de cordes pour fermer ses portières de véhicule... c'est simplement parce qu'il trouve cela plus fonctionnel.

— O —

Si les gens du quartier est, ceux surtout du milieu des avenues, entendent des grondements réguliers de ce temps-là... ce n'est pas à cause du passage de chasseurs au-dessus de la ville mais parce qu'Alphée Leblanc subit une entraînement intensif avec son souffleur à neige en vue du prochain hiver.

— O —

Joyce Byrne désire tellement que ses parents n'oublient pas son 10e anniversaire de naissance qu'elle a encerclé la date du 5 sur tous les calendriers de la maison, répète plusieurs fois par jour la liste des cadeaux qu'elle désirerait recevoir et a acheté des bougies pour un gâteau mais son père Roger se demande bien pourquoi elle fait tout cela.

— O —

Le nouveau PDG du magasin au vieux palais de justice, Roberto Diorio, n'est en poste que depuis une semaine et il a déjà mis fin au crédit et aboli le paiement par chèques.

— O —

Guy-Gilles Saucier et son épouse Pauline, chez qui un incendie a fait rage dernièrement à leur propriété de la rue Princesse, doivent une fière chandelle à Gaston Bolduc et son épouse.

pour les services que ceux-ci leur ont rendus à cette occasion.

— O —

Le chroniqueur d'échecs de La Tribune, Gary Slater, n'ayant pu devancer l'heure de tombée... il a réussi à obtenir un espace dans cette chronique pour annoncer un tournoi amical d'échecs qui débutera à midi au pavillon no 3 du Cégep de Sherbrooke.

— O —

Le Centre culturel Mena-Sen tiendra demain dimanche un bazar dont les profits seront versés à la Fondation Mena-Sen... avis donc aux amateurs de vaisselle, de bibelots, de bijoux, de livres, etc.

— O —

Jean Denoncourt est devenu hier le nouveau président de l'Ordre de la croix des fusiliers de Sherbrooke... il succède à Roland Savoie.

Un sommet économique dans 13 mois? On a le temps de frapper le creux avant.

Isolation

Clément Fortier & Associés

Isolation Plâtre et stucco
Système de plafonds acoustiques et de murs secs
Nous utilisons l'isolant "RED TOP"

965, rue Panneton
Sherbrooke, Qué.
J1K 2B2
(819) 563-8333

J.A. Robert Ltée

Fourrure

En plus de sa ligne complète de fourrure, nous vous offrons maintenant LE SUEDEDE MOUTON RENVERSÉ le chaud vêtement d'hiver à prix abordable léger • souple un confort recherché le bon goût mis en valeur

1084, King ouest, Sherbrooke 562-4006

Sommet socio-économique "Piètre exemple de concertation"

— Robert Routhier

SHERBROOKE — Si les 54 organismes à vocation économique, sociale et culturelle — qui avaient manifesté l'intention de participer au sommet socio-économique dont Sherbrooke sera le théâtre l'an prochain — suivent la recommandation du comité responsable de la préparation de ce sommet, à part les députés de la région, quelques ministres et une poignée de hauts fonctionnaires, on ne verra pas grand monde aux délibérations.

"Voilà un piètre exemple de concertation", de déclarer, hier, au cours d'une conférence de presse, le président de ce comité, M. Robert Routhier qui n'a pas caché la stupefaction et l'indignation que la décision du caucus des députés ministériels de la région a provoquée chez les responsables de la préparation du sommet.

Attitude méprisante

M. Routhier ne pardonne pas aux députés Carmen Juneau, Raynald



M. Robert Routhier
(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Fréchette et Réal Rancourt d'avoir fait connaître leur décision aux membres du comité quelques minutes seulement avant de la dévoiler aux représentants des médias.

"Cette attitude est non seulement frustrante mais elle est aussi fort méprisante, d'autant plus que le comité dont je suis président a toujours agi de façon à maintenir et à encourager un climat de respect, de cordialité et de franchise vital à tout exercice de concertation", de déplorer M. Routhier qui a reproché au gouvernement de chercher à contrôler le sommet de bout en bout en lui imposant une orientation bien précise, en définissant le mode de nomination des membres du comité d'orientation, la composition du comité de gestion et le rôle du comité ministériel et du secrétariat des conférences.

M. Routhier a aussi déploré qu'en imposant une vocation purement économique au sommet le gouvernement écarte comme quantité négligeable la clientèle à qui un redressement et une diversification de l'économie de la région profitera le plus.

"Devant cet état de faits, je ne vois vraiment pas comment je pourrais recommander aux organismes que je représente de prendre part au sommet", de déclarer M. Routhier qui déplore un semblable gaspillage de temps et d'énergie et qui, dans quelques jours, fera part de sa position aux 54 organismes qui ont manifesté le désir de participer au sommet.

Bilan du projet de 17 semaines 300 tonnes de détritiques retirées de la rivière et du lac Magog

SHERBROOKE — Plus de 300 tonnes d'algues et de détritiques de toute sorte ramassées, un débarcadère construit ainsi que des passerelles, une route réparée, des sentiers aménagés, des arbustes plantés, tels ont été les travaux exécutés sur les berges du lac Magog et de la rivière Magog, grâce à une subvention de 52,360 \$ touchée par le Regroupement des associations du bassin de la rivière Magog dans le cadre du programme Relais parrainé par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration.

Ce bilan a été dressé, hier, par le secrétaire de cet organisme, M. Robert Dubé, à l'issue d'une tournée des quatre chantiers où, durant 17 semaines, une douzaine de personnes ont uni leurs efforts pour rendre plus attrayantes les berges des deux cours d'eau.

Un dépotoir

M. Dubé qui était accompagné par le député du comté fédéral de Shefford, M. Jean Lapierre, et par le représentant de la ville de

Sherbrooke au sein du Comité d'hygiène et d'aménagement de la rivière Magog, M. Roger Gingues, a révélé que des travaux ont été exécutés à Katevale, à Deauville, à Rock-Forest et à Sherbrooke.

Si, à tous ces endroits, le ramassage des algues et des détritiques, bois mort, matelas, cuisinières, réfrigérateurs, chauffe-eau, pneus, lits, en un mot, tout ce qu'on peut retrouver dans un dépotoir, a pris beaucoup de temps, il a tout de même été possible de mener à bien des travaux d'aménagement assez importants au

parc Blanchard où des arbustes ont été plantés, des passerelles pour piétons ont été construites et des panneaux de signalisation ont été placés en bordure des sentiers.

Tout en louant le travail accompli par les personnes qui ont été associées à ces tâches, M. Dubé a déclaré que le travail d'éducation et de sensibilisation accompli par tous les organismes voués à la conservation doit être poursuivi, sans quoi les cours d'eau et les boisés qui les entourent deviendront rapidement des poubelles sans fond.

Désarmement mondial

Une pétition de 1,400 noms remise à Irénée Pelletier

SHERBROOKE (MM) — Une pétition, signée de la main de 1,400 personnes en faveur du désarmement mondial, a été remise hier au député de Sherbrooke à la Chambre des Communes, M. Irénée Pelletier.

A bicyclettes, sept personnes ont rencontré, sur le coup de midi, le député à son bureau de la rue Ontario pour aussi discuter des essais des missiles Cruise qui doivent se faire en décembre au pays.

Le député Pelletier, qui se dit contre l'armement massif des pays du monde, a très bien accueilli le document qu'il compte d'ailleurs déposer sous peu au Parlement.

Les signatures ont été recueillies lors des derniers jours par les responsables de la grande marche pour la paix et aussi dans le cadre de la Semaine Internationale.

Le député Pelletier a expliqué, lors de la conversation qu'il a eue avec les visiteurs, qu'il ne pourra jamais accepter que des sommes faramineuses soient consenties pour l'armement nucléaire.

"C'est complètement inadmissible de voir des milliards de dollars investis par des chefs d'état pour armer, de façon absolument folle, les pays. La planète entière peut exploser si jamais un fou décidait de lancer un missile nucléaire. Je ne crois pas que les Etats-Unis ou encore l'Union Soviétique déclencheront une telle guerre. Mais il suffit que des fous comme Khadafi ait accès à ces types d'armes et la situation risque de s'envenimer sérieusement", de lancer M. Pelletier.



Après avoir reçu la pétition, le député Pelletier s'est entretenu avec les partisans pour le désarmement et la paix mondiale.
(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Le député estime par ailleurs que les grandes manifestations internationales pour la paix n'empêcheront pas les chefs d'Etats d'investir des sommes considérables pour l'achat d'armes nucléaires.

"En 1962, il y avait assez d'armes pour faire sauter la planète 19 fois, imaginez ce que c'est aujourd'hui. Les

pays du monde n'ont pas cessé de s'armer malgré les pressions internationales, alors je crois sincèrement que rien ne fera changer l'attitude des hommes politiques sur cette question. Nous sommes

engagés sur une trajectoire fatale. Les "porteurs" de la pétition ont de plus expliqué qu'il n'était pas impossible que la ville de Sherbrooke devienne éventuellement "zone denucléarisée".

Déjà de nombreuses villes à travers le monde ont bénéficié de ce statut et les partisans sherbrookoïtes du désarmement croient qu'il est possible que Sherbrooke vienne s'ajouter à cette liste.

Faits divers

Comme une rose

SHERBROOKE — Une jeune femme de 19 ans, soupçonnée d'un vol à main armée commis à Stoke le 20 h 35, a été cueilli comme une rose par la police municipale d'East-Angus, moins de 45 minutes plus tard lorsque l'automobile dans laquelle elle voyageait, en compagnie de deux jeunes filles dans la vingtaine, a été interceptée.

Un individu armé d'un revolver chromé a fait irruption dans la Boucherie Leconte et Roy, sur la route 216, à Stoke, où se trouvaient deux employés et deux clients. Il a fuit avec un montant évalué entre 60 \$ et 70 \$.

Le jeune homme, originaire de Granby, comparaitra au palais de justice de Sherbrooke ce matin. L'enquête a été confiée au caporal Rock Gaudreau, du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec.

15 vols éclaircis

ROCK-Forest (psj) — Deux jeunes voleurs qui semblent déjà savoir, malgré leur âge, qu'il ne faut pas gaspiller de temps ont été appréhendés au cours de la nuit de jeudi à vendredi, sur le Chemin Ste-Catherine, à Rock-Forest, par les policiers Mario Laliberté et Yvon Bellerose.

Les deux adolescents de 16 ans qui se promenaient à bicyclette étaient assez lourdement et étrangement chargés pour susciter des doutes chez les deux patrouilleurs qui ont décidé de vérifier leur identité et de les conduire au quartier général.

Appelés à intervenir dans le cours de l'enquête, les détectives Patrick Vuillemin et Constant Robidas ont réussi avec cette double arrestation à éclaircir une quinzaine de plaintes pour vols de tout genre.

Notamment, à Rock-Forest même, ils ont solutionné quatre vols de véhicule, le vol chez le dépanneur Gama du Chemin du Curé (on rappel-

le que les voleurs s'étaient glissés par le toit pour rattraper une somme de 600 \$), des vols dans des véhicules de même que du siphonnage d'essence.

Pour la Sûreté du Québec (Coaticook), l'arrestation des jeunes permettra de classer deux dossiers de plaintes issues du secteur de North Hatley et autant pour la Police municipale de Sherbrooke.

Au sujet du vol des quatre automobiles, deux ont été lourdement endommagées dans des accidents impliquant les voleurs dont une la nuit dernière.

Ne s'en faisant pas pour autant, les deux adolescents ont poursuivi leur route à pied pour piquer ici et là ce qui leur convenait: équipement photographique de 1 000 \$ dans un véhicule, bidon d'essence... etc. et surtout deux bicyclettes afin de pouvoir rentrer à la maison.

Mais le véhicule de patrouille se trouvait sur leur itinéraire et on connaît la suite! D'autres arrestations sont à prévoir en ce qui concerne cette affaire.

Encore les déchets

SHERBROOKE — Encore une fois, un incendie a pris naissance dans une remise à déchets (au train où ça va on n'aura plus besoin de service de cueillette des ordures à Sherbrooke), hier matin, rue Olivier cette fois.

Les pompiers du poste 1 ont été dépêchés à 07h03 à l'arrière du 192 de la rue Olivier.

Vingt gallons d'eau ont suffi pour noyer les flammes qui auront causé pour quelque 50 \$ de dommages. Devant cet autre incendie de cause indéterminée mais suspecte, le département de Prévention y a envoyé un inspecteur.

Bâtons de dynamite

SHERBROOKE — La Sûreté du Québec (Sherbrooke) enquête présentement sur la provenance de 13 bâtons de dynamite découverts par hasard dans le sous-sol d'un immeuble à logements, rue Salaberry, à Sherbrooke.

La découverte est survenue alors que l'on faisait des travaux d'isolation dans le sous-sol et dans les casiers de locataire.

Alertée, la Police municipale a communiqué avec la SQ qui a des experts en explosifs.

Au palais de justice

120 heures de travaux

SHERBROOKE — Stanley Wood, âgé de 19 ans, a été condamné à 120 heures de travaux communautaires et soumis à deux ans de liberté surveillée.

Il a reçu cette sentence hier du juge Louis-Denis Bouchard de la Cour des sessions de la paix. Wood, qui faisait face à la justice pour la première fois, avait commis sept cambriolages, une effraction et trois vols en juin et juillet.

Le défenseur Marc Montplaisir avait recommandé des travaux communautaires comme alternative à la détention pour son client comme le suggérait le rapport présentiel.

Il a noté que Wood reconnaissait ses erreurs et l'attente de la sentence l'avait rendu anxieux.

Me Montplaisir avait ajouté que les membres de sa famille étaient disponibles pour l'aider et que son client travaille actuellement.

Le procureur Joseph ElFassy a aussi abondé en faveur de l'alternative à la détention dans ce cas-là.

Derrière les barreaux

Le juge Carrier Fortin de la Cour supérieure du district a émis l'opinion que le citoyen ordinaire pourrait difficilement comprendre que Serge Desrosiers soit remis en liberté provisoire.

Cette individu, est inculpé d'une agression sexuelle contre une femme en utilisant un couteau, avait notamment été condamné à quatre ans en 1972 pour cinq attentats à la pudeur. Et en 1982, il a bénéficié d'une probation en 1982 pour voies de fait.

Le juge Fortin a refusé ainsi de reviser une décision d'un magistrat de remettre Desrosiers en liberté en attendant son procès.

Le procureur avait soulevé que l'intérêt public exigeait que le prévenu demeure en liberté.

Le juge Fortin a noté que l'intérêt public ne concernait pas uniquement la protection des citoyens mais aussi le respect qui doit être accordé à la loi et aux tribunaux.

"Nous habillons la jeunesse."

Nouveau au centre-ville pour

ELLE et LUI

mode

Corsigli

14 Wellington nord Sherbrooke J1H 5B7 Tél.: (819) 821-2451

Travaux à l'aéroport Contrat à Sintra

SHERBROOKE — C'est l'entreprise Sintra, de Sherbrooke, qui s'est vu adjuger hier, le contrat pour les travaux de drainage et de pavage, à l'aéroport de Sherbrooke.

Plus bas soumissionnaire conforme, Sintra exécutera les travaux au coût de 1,156,195.50 \$, a indiqué un porte-parole du bureau des affaires publiques, à Transports Canada.

Comme le précisait, plus tôt cette semaine, le président du comité

administratif de l'aéroport, Wilfrid Morin, le drainage aura lieu au cours du mois de novembre et le pavage s'effectuera au printemps 1984.

Achetez des obligations d'épargne du Canada sans vous déplacer.

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
Place Val des Arbres

Montréal (514) 286-3225
1-800-361-6840, poste 3225
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
Place Belle Cour
Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
Place Jacques-Cartier

Vous connaissez les avantages que procurent les obligations d'épargne du Canada et vous aimeriez vous en prévaloir? Cependant vous pensez ne pas avoir le temps de vous présenter à votre institution financière pour compléter la transaction.

La Fiducie du Québec vous offre l'opportunité d'acheter des obligations d'épargne du Canada en téléphonant tout simplement à l'une de ses succursales. Une confirmation d'achat vous sera immédiatement transmise.

Nous vous offrons également l'avantage de déposer les obligations que vous achetez dans le *Reer Obligations d'épargne*. C'est un moyen facile d'ajouter l'économie d'impôt au rendement garanti et à la sécurité de capital.

Renseignez-vous davantage en communiquant avec un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.



Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important;
le service l'est tout autant.

La proximité d'un club privé de chasse et de pêche, gage de sécurité pour le voisinage

par Yvon Rousseau

SHERBROOKE — "C'est le jour et la nuit, depuis qu'un club de chasse et de pêche a été formé sur notre territoire. Nous n'avons plus à nous battre contre les chasseurs, qui envahissaient nos fermes sans notre permission, particulièrement durant la saison de la chasse au chevreuil, tiraient partout et nous causaient des dégâts considérables, en plus de menacer notre sécurité et celle de nos animaux", de commenter M. Garnet Card, maire de la municipalité du Canton de Hatley

et propriétaire d'une ferme. La région de l'Estrie compte maintenant une cinquantaine de

clubs de chasse et de pêche, qui se sont formés des territoires exclusivement réservés à leurs membres.

M. Bernard Larochelle, coordonnateur régional du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche,

admet que c'est un sujet de conversation fort controversé, à la veille de l'ouverture de la saison de chasse au chevreuil, qui durera du 29 octobre au 6 novembre. "Il y a du pour et du contre", conclut-il.

Dans la région, le secteur de Mansonville, Sutton, Knowlton et Cowansville (zone A-3), de même que le secteur de Sherbrooke, Coaticook, Richmond, Windsor, Notre-Dame-des-Bois, Chartierville, La Patrie (zone B-1), sont en grande partie loués à des clubs. Le mouvement de formation des clubs de chasse et de pêche avec territoires exclusifs est présentement à se répandre à la zone B-2, comprenant Lac-Mégantic, Scotstown, Gould, Stormway. Il existe donc une cinquantaine de ces clubs avec territoires exclusifs, dans la région.

"L'an passé, nous n'avons eu à déplorer qu'un seul accrochage avec des chasseurs venant de Sherbrooke, et la Sûreté du Québec est intervenue pour expulser les récalcitrants. Appravant, nous devons nous battre durant toute la saison de la chasse au chevreuil, pour déloger les chasseurs qui entraînent

—M. Garnet Card

sur nos terres sans notre permission. Aujourd'hui, les chasseurs voient les affiches défendant de chasser sur nos terrains et ils ne s'arrêtent pas", d'ajouter M. Card. Le maire de St-Elie d'Orford, M. Richard Gingras, a pour sa part souligné que de nombreux chasseurs tirent de façon dangereuse, que d'autres chassent trop près des résidences et qu'enfin ils violent de nombreuses propriétés, à la recherche du gibier.

"Toutes les plaintes que nous avons reçues des contribuables sont portées pendant la période de la chasse au chevreuil", de poursuivre le maire de St-Elie d'Orford.

"Il n'y a pas d'association de chasse et de pêche sur le territoire de St-Elie d'Orford et c'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons fait appel à l'agence privée Sécurité 77, pour assurer la sécurité des citoyens et le respect de leurs propriétés. Nous comptons aussi sur l'agence pour nous faire des suggestions concernant la sécurité de nos contribuables en temps de chasse", de conclure M. Richard Gingras.

...pour le gibier aussi

(Bernard Larochelle)

SHERBROOKE (YR) — "La formation de ces territoires de chasse exclusifs aux membres, est née d'un besoin et d'une situation d'abus tout à fait répréhensive", d'expliquer M. Bernard Larochelle, coordonnateur régional du ministère québécois des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche.

"En effet, certains chasseurs envahissaient sans permission des propriétés privées, se croyant nantis de tous les droits, et ils constituaient une menace sérieuse pour la vie des résidents et pour les animaux appartenant aux fermiers. Certains autres chasseurs tiraient sur tout ce qui bougeait, se rendant coupables d'actes de vandalisme et manquaient aux règles de la plus élémentaire prudence, au point que de nombreuses familles complètes devaient se barricader dans les résidences, pour toute la durée de la chasse au chevreuil", de dire encore M. Larochelle.

"Sur le plan de la préservation, la formation de clubs de chasse et de pêche, avec territoires exclusifs et surveillés, porte des fruits, puisque le braconnage y devient difficile, presque impossible, à cause de la présence d'auxiliaires de la conservation, engagés et payés par les clubs.

M. Larochelle souligne qu'une partie de chasse, ça se prépare, qu'il faut avant l'ouverture de la chasse, se trouver un territoire, rencontrer le propriétaire du terrain et obtenir de ce dernier, une autorisation de passer sur sa propriété. Il recommande l'autorisation écrite.

"Les clubs de chasse et de pêche font une sélection de leurs membres et ils insistent beaucoup sur la sécurité et sur le savoir-vivre." Un membre qui se rendrait coupable d'imprudence flagrante, de braconnage ou de vandalisme, serait rapidement rayé de la liste des membres.

"C'est une protection importante pour le fermier, pour les autres chasseurs et pour le gibier", de poursuivre M. Larochelle.

"Il est sûrement anormal d'envahir un terrain privé sans autorisation et que des gens s'y retrouvent à chasser, sans que le propriétaire sache qui se promène sur sa propriété", dit-il encore.

Chassant lui-même au Vermont, M. Larochelle dit que les chasseurs doivent même obtenir une autorisation écrite du propriétaire de la ferme, dont la formule est intégrée au permis de chasse émis par l'état.

"Cependant, celui qui veut chasser dans le respect des droits à la vie et à la propriété n'est pas restreint, puisque, pour un montant quand même pas trop élevé, mais assez important, il peut se joindre à l'un des clubs, dont certains comptent maintenant jusqu'à 1.500 membres."

"Nous retrouvons essentiellement deux genres de clubs sur les terrains privés, en Estrie", dit-il. Il explique que l'on compte une dizaine de clubs sur territoire défini, qui ne varie pas d'une année à l'autre en superficie et que la surface totale du territoire loué à ces clubs est d'environ 175 milles carrés.

"Il y a aussi en Estrie une quarantaine de clubs, sur terrains appartenant à de plus petits propriétaires." Il a précisé que le territoire ainsi couvert est difficile à évaluer, en superficie, puisque la formule tend à se répandre, pour couvrir éventuellement toute l'Estrie.

"Un petit groupe peu ainsi former un territoire donné à la chasse, en refusant l'adhésion d'autres membres. Heureusement, les besoins financiers forcent généralement les clubs à accepter un grand nombre d'adeptes."



Entente à l'amiable la plupart du temps

(Norman Benoit)

SHERBROOKE — M. Norman Benoit, président du Club de chasse et de pêche de North-Hatley, explique que dans la plupart des cas, le fermier est invité, par le club de chasse et de pêche opérant dans son secteur, à donner l'exclusivité de droit de passage, pour la chasse et la pêche, sur le terrain lui appartenant, aux membres qui, en contre-partie, s'engagent à lui assurer la sécurité.

"Sur le territoire de la plupart des clubs de chasse et de pêche, il reste des fermiers et d'autres propriétaires de terrains, qui se refusent à signer le bail, accordant des droits exclusifs de chasse et de pêche aux membres de ces clubs. Ces gens

veulent rester maîtres chez eux ou invoquent d'autres raisons."

"Cependant, ce n'est pas le cas dans notre club, qui a été formé par des fermiers et des propriétaires de terrains, plutôt que par des chasseurs." Il explique que ces gens ne voulaient, sur leurs terrains, que les gens désireux de chasser et de pêcher. "Le Club de chasse et de pêche de North-Hatley est unique, dans le sens qu'il n'accepte comme membres que les gens demeurant sur le territoire et que l'adhésion au club ne permet de chasser que sur son propre terrain, ou sur un autre, où la permission du propriétaire a été obtenue."

"Les invités ne sont pas permis par les re-

glements du club quoique nous tolérons puisque nous ne répondons qu'aux plaintes des membres. Ainsi, si un fermier invite ses enfants ou des amis pour la chasse ou la pêche, ces derniers pourront chasser ou pêcher sans être ennuyés, puisque le fermier ne portera sûrement pas plainte au club."

"Il reste quelques espaces ouverts sur notre territoire mais à cette date, personne n'a refusé d'adhérer, sinon parce que le terrain ne se prête pas à la chasse et parce que le propriétaire ne veut pas payer la cotisation." Deux agents auxiliaires de préservation et des gardiens du club surveillent le territoire de North-Hatley.

M. Benoit a précisé

que des poursuites légales sont intentées contre les personnes recalcitrantes, qui ne sont pas membres. "La première fois, nos agents expliquent qu'il s'agit d'un territoire privé, mais il y a pour suite dans les cas de récidive."

"En un an, l'Estrie est passée d'une quinzaine de clubs à 50, ce qui indique que ça répond à un besoin."

"J'admets que la pression est très forte sur d'autres territoires, car ces propriétaires ne sont pas protégés et souvent, ils finissent par céder à un certain chantage de situation." d'expliquer M. Benoit. "Son terrain ne portant pas de pancartes défendant de chasser, posées par le club, il finit par recevoir la visite de

chasseurs indésirables, véritables vandales, qui tirent partout et sur tout, sans prêter garde, ce qui incite plus que fortement à signer le bail, cédant

l'exclusivité sur les droits de passage, pour la chasse et la pêche, en échange de la protection des agents de préservation engagés par le club."

LE SPECIALISTE DU BOIS FRANC

- Planchers: essences et largesurs au choix
- Boiseries de style
- Portes en bois massif
- Escaliers et rampes
- Portes-fenêtres françaises en pin



MENUISERIE LEMIEUX
Artisan Créateur



"Vous verrez
Menuiserie Lemieux
c'est encore mieux"

Livraison et installation

92, 2E AVENUE WINDSOR, QUE (819) 845-2739

Super-Vente

ANNIVERSAIRE

CENTRE MICRO-CUSSON

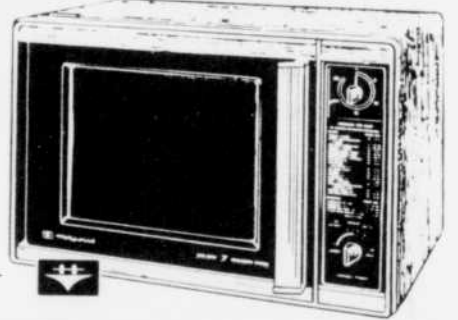
Grande ouverture du nouveau

Venez rencontrer **YOLANDE** notre spécialiste en MICRO-ONDES les jeudi soir vendredi soir samedi après-midi

—RK 9020
Seulement **\$399**

DUAL WAVE

de **Hotpoint**

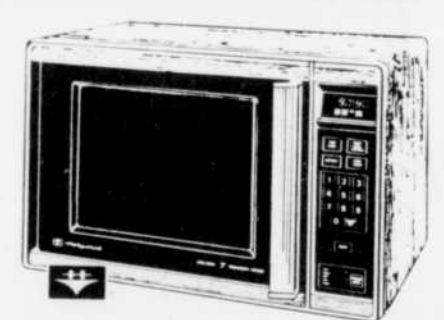


\$549

—RK 9090
A commande électronique

DUAL WAVE

de **Hotpoint**



\$849

Laveuse / sècheuse

de **Hotpoint**

\$559

Lave-vaisselle

6 boutons-poussoirs, choix de 9 cycles

de **Hotpoint**

\$629

Réfrigérateur

sans givre, 13 pi. cu.

de **Hotpoint**

PLAN MISE DE COTE

Master Card et Visa acceptées



MEUBLES LENNOXVILLE Inc.

153, rue Queen,
Lennoxville

566-5844

VISITEZ NOS 4 ETAGES

Tel qu'annoncé à la télévision:

ÉPARGNEZ \$2.00

SUR L'ENSEMBLE

CONTRE-FENÊTRE CLIMALOC

Maintenant disponible pour les "PORTES-PATIO"



Envoyer cette partie




climaloc
Storm Window Kit
Contre Fenêtre

- Facile à poser avec le profil auto-collant
- Ne nécessite aucun outil spécial
- 4 formats, incluant le format "porte-patio"

Disponible dans les quincailleries, les centres de bricolage et les magasins à rayons.

Postez cette offre — Ceci n'est pas un coupon de magasin. Pour obtenir le remboursement, postez ce coupon accompagné (1) de la moitié du devant de l'emballage climaloc affichant le numéro du catalogue et le format du produit voir (2) le reçu de caisse.

Postez à: OFFRE RCR, 2295 Métropole, Longueuil, Qué J4G 1E5



ÉPARGNEZ \$2.00 \$-29/10

NOM _____ ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____ DÉTAILLANT _____

Cette offre prend fin le 28 février 1984

Les élections municipales '83

AUSTIN

Les jeux pourraient être faits dès demain

par Gilles Pelloille

AUSTIN — Dans la petite municipalité d'Austin située sur la rive ouest du lac Memphrémagog, la campagne électorale municipale se déroule comme si les élections avaient lieu ce dimanche 30 octobre, puisqu'on s'attend à ce que la grande majorité des électeurs villégiaturés se prévalent du vote par anticipation.

En fixant la date de l'élection au lundi 7 novembre, le conseil municipal sortant a engendré cette situation qui fait que les villégiaturés (environ 2,000 des 2,600 votants) pour la plupart des Montréalais, devront voter dimanche prochain faute de pouvoir se déplacer un lundi si loin de leur lieu de travail.

Fort de son expérience comme préfet de la Municipalité régionale de comté (MRC) Memphrémagog et comme vice-président de l'Union des MRC du Québec, le maire sortant M. Roger Nicolet, étend le débat à l'aménagement du territoire, au rôle des conseils municipaux face à l'administration régionale ou les responsabilités de la municipalité locale dans les projets de décentralisation du gouvernement.

Toutefois, M. Nicolet n'en oublie pas les réalités locales et il souligne les réalisations de son équipe qui a réduit le fardeau fiscal des propriétaires de 0.70\$ le cent d'évaluation à 0.60\$ entre 1980 et 1983.

Sur d'autres plans, l'administration Nicolet rappelle son travail pour doter la municipalité d'un service de lutte aux incendies moderne et bien équipé, la construction et le pavage de routes, en plus de l'adoption de règlements de lotissement.

de zonage et de construction qui visent à protéger l'environnement, un des principaux atouts d'Austin.

Par contre, M. Roger Nicolet n'en est qu'à sa première expérience d'élection puisqu'il a été élu à trois reprises sans opposition depuis une dizaine d'années, et quelques membres de son conseil ont atteint un âge certain (74 ans pour le doyen).

Le candidat

Son opposant, M. Melvyn Bryant insiste pour sa part sur son appartenance depuis toujours à la communauté d'Austin, dont il est natif, et sur son extrême disponibilité puisque son commerce est situé en plein cœur du village.

M. Bryant déclare que sa candidature offre enfin aux contribuables de la municipalité un choix 'ce qu'ils n'ont pas eu depuis

longtemps' et il organise son programme électoral autour d'une plus grande disponibilité de l'information municipale.

Il se propose entre autre d'afficher publiquement les ordres du jour des assemblées du conseil en des endroits stratégiques et d'offrir un service véritablement bilingue aux séances du conseil qui se déroulaient en anglais seulement (le maire offrant des traductions des interventions de ses conseillers).

M. Bryant se propose aussi de consulter davantage la population sur tout nouveau projet important et de garder le niveau des taxes municipales le plus bas possible.

Le candidat déplore au même titre que les membres du Parti démocratique d'Austin la date à laquelle le vote a été fixé puisqu'un lundi pénalise selon lui la majorité des électeurs.

Du côté du Parti démocratique d'Austin, les membres ont décidé de présenter un candidat à chaque siège de l'échevinage en s'abstenant de présenter une candidature à la mairie. Le programme

du parti rejoint les grandes lignes du candidat Bryant, en y ajoutant quelques points, comme la tenue des assemblées du conseil les vendredi soir, la mise sur pied d'une structure bien définie des loisirs de tout âge ou l'aide à la création d'un système volontaire de surveillance des propriétés voisines.

Il est à noter que deux candidats indépendants se sont ajoutés à la liste des prétendants aux sièges de conseillers, et il sera intéressant de noter si leur présence divisera le vote des échevins sortants ou celui des candidats du Parti démocratique.

Enfin, deux femmes brigueront les suffrages lors de cette élection, l'une pour le Parti démocratique et l'autre à titre de candidate indépendante.

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires municipales

Qui décide?

Dimanche le 6 novembre, s'il y a des élections dans votre municipalité, ne laissez pas les autres décider à votre place qui seront vos représentants. Pour avoir un conseil municipal vraiment élu, vraiment représentatif, vous n'avez qu'à voter! C'est l'occasion de participer à la vie politique de votre municipalité et de vous prononcer sur des sujets reliés à votre vie de chaque jour.

Pour avoir droit de vote, vous devez être âgé(e) de 18 ans et plus; avoir la citoyenneté canadienne; être domicilié(e) dans la municipalité depuis le 1^{er} septembre 1982, en ville, ou depuis le 6 novembre 1982 à la campagne, ou être propriétaire ou locataire depuis douze mois d'un site commercial; être inscrit sur la liste électorale, en ville, ou sur l'annexe du rôle, à la campagne.

Allons voter, le 6 novembre (ou le 30 octobre par anticipation, dans l'impossibilité de voter le 6 novembre).

Les élections municipales ça nous touche de près

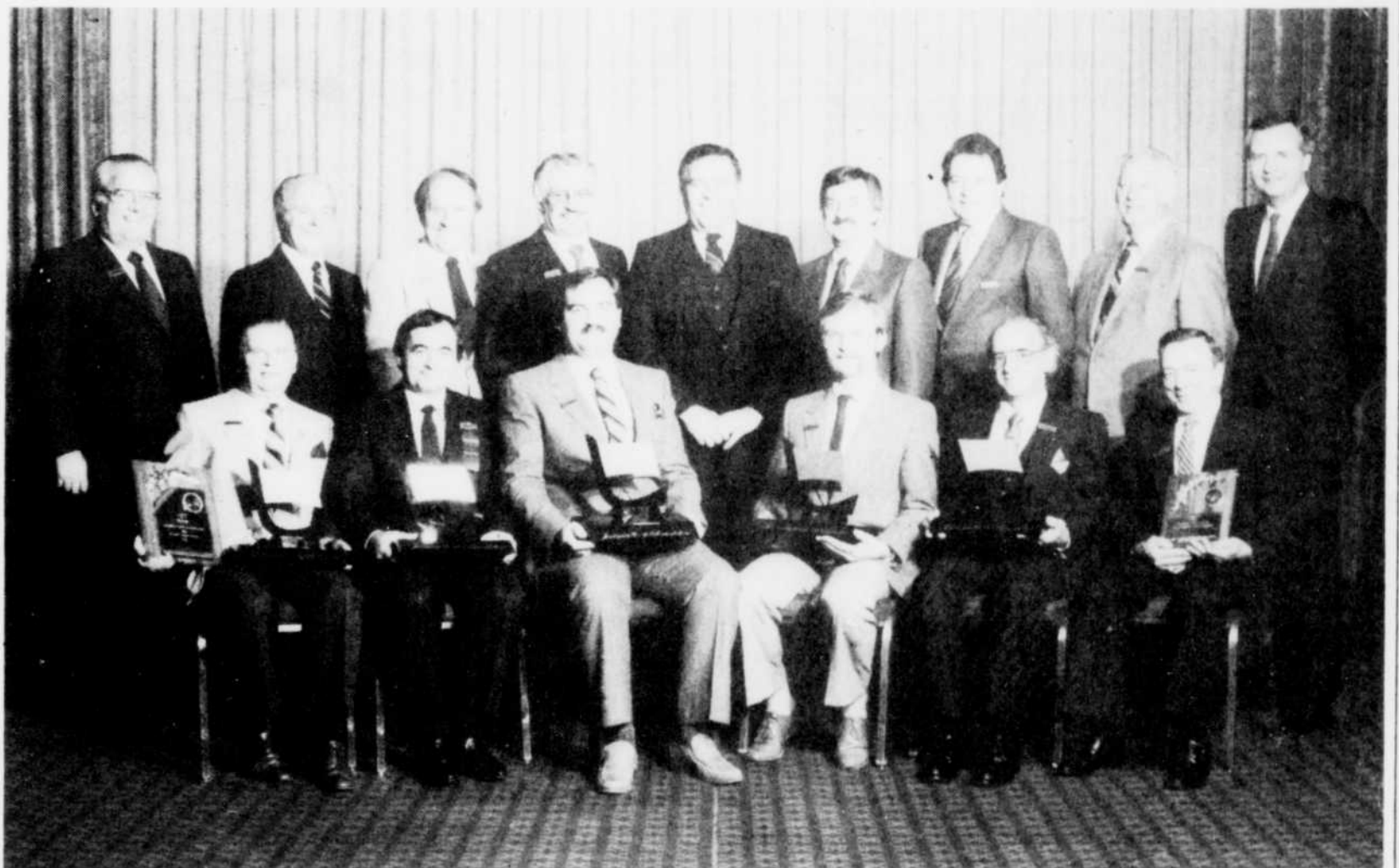
Québec

Chez nous, le succès, ça s'attrape...

Le Groupe Epiciers Unis Métro-Richelieu Inc. a une fois de plus remporté la majorité des honneurs à l'occasion du 28e congrès annuel de l'Association des Détaillants en Alimentation du Québec tenu à l'hôtel Reine Elizabeth les 24, 25 et 26 septembre 1983.

Vingt-et-un des trente-neuf prix ont été attribués à nos épiciers dans le cadre des Annuelles de l'alimentation 1983.

Les Annuelles de l'alimentation ont pour but d'honorer, à chaque année, les épiciers indépendants du Québec les plus méritoires et une fois de plus, nos épiciers s'y sont illustrés.



Voici, dans l'ordre habituel, les épiciers-membres du Groupe Epiciers Unis Métro-Richelieu Inc. qui se sont mérités des prix à l'occasion des Annuelles de l'alimentation 1983. Ils sont accompagnés des membres du Conseil d'administration de l'entreprise.

Première rangée: M. Conrad Laliberté, Métro, St-Hyacinthe, médaille du progrès, catégorie grande surface et Panier de bronze, catégorie grande surface. M. Jean-Guy Racicot, Métro, Ville Mont-Royal, Panier d'argent, catégorie grande surface. M. Nelson Thibeault, Métro, St-Jérôme, Panier d'or, catégorie moyenne surface. M. Jacques Paquette, Métro, Henryville, Panier d'argent, catégorie moyenne surface. M. Henri McGale, Métro, St-Césaire, Panier de bronze, catégorie moyenne surface. M. Jean-Baptiste Sirois, Métro, Rimouski, Fromages du Québec, catégorie petite surface. Les gagnants qui ne figurent pas sur cette photo sont inscrits sur la liste ci-bas.

Deuxième rangée: M. Marcel Beaulieu, Vice-président du Conseil d'administration. M. Benoit Gadoury, Administrateur. M. Roger Lévesque, Administrateur. M. Jean-Marie Vincent, Administrateur. M. Claude Surprenant, Secrétaire. M. Jean-Claude Messier, Administrateur. M. Bernard Bélair, Administrateur. M. Laurent Daoust, Administrateur. M. Jean-Roch Vachon, Président et directeur général.

Voici la liste des gagnants, la catégorie et les prix mérités.

- | | | | | |
|--|---|--|--|--|
| - Panier d'or
Catégorie moyenne surface
Monsieur Nelson Thibeault
Métro - St-Jérôme | - Panier d'argent
Catégorie moyenne surface
Monsieur Jacques Paquette
Métro-Henryville | - Panier d'argent
Catégorie grande surface
Monsieur Jean-Guy Racicot
Métro - Ville Mont-Royal | - Panier de bronze
Catégorie moyenne surface
Monsieur Henri McGale
Métro - St-Césaire | - Panier de bronze
Catégorie grande surface
Monsieur Conrad Laliberté
Métro - St-Hyacinthe |
| - Médaille du progrès
Catégorie moyenne surface
Monsieur Jean-Louis Lalonde
Métro - Ile Bizard | - Médaille du progrès
Catégorie grande surface
Monsieur Conrad Laliberté
Métro - St-Hyacinthe | - Les Fromages du Québec
Catégorie petite surface
Monsieur Jean-Baptiste Sirois
Métro - Rimouski | - Charcuterie du Québec
Catégorie petite surface
Monsieur Maurice Bourbonnais
Richelieu - Montréal | |
| Mentions d'honneur
- Catégorie grande surface | | Mentions d'honneur
- Catégorie moyenne surface | | Mentions d'honneur
- Catégorie petite surface |
| - Monsieur Gaston Blackburn
Métro - St-Félicien | - Monsieur Germain Pelletier
Marché G.P. - Rimouski | - Monsieur Germain Pelletier
Marché G.P. - Matane | - Monsieur Jean-Yves Pépin
Métro - Boucherville | - Monsieur Jean-Claude Plouffe
Métro - Farnham |
| - Monsieur Louis Valente
Métro - Terrebonne | - Monsieur Serge Bourgeault
Métro - St-Gabriel | - Monsieur Robert Desrochers
Métro - St-Jacques | - Monsieur Jean Dabate
Métro - Montréal | - Monsieur Herman Morneau
Métro - St-Rédempteur |
| | | | - Monsieur L.E. Rhéaume
Métro-Notre-Dame des Laurentides | - Monsieur Giuseppe Polisena
Métro - Montréal |

Cet éclatant succès, nous le devons à la compétence de nos épiciers et à l'appui technique que l'entreprise leur accorde.

C'est une réussite qui témoigne de l'esprit consciencieux et dynamique que chacun de nos membres affiche dans la gestion de son commerce.

... Chez nous, le succès, c'est contagieux!

ARGENT
CANADIEN
•
ACCEPTE
AU PAIR
•
DIMANCHE,
30 OCTOBRE

DES ECONOMIES
SUR TOUS VOS ACHATS
PENDANT CETTE

VENTE
D'UN JOUR

Ames

Magasins à rayons
Route 5, Derby, Vermont, E.U.

Choix d'un candidat conservateur dans Mégantic-Compton-Stanstead

L'avocat François Gérin sera sur les rangs



Me François Gérin
(Photo: La Tribune)
par Claude Poirier

FLEURIMONT (YR) — Me François Gérin, avocat, a annoncé officiellement, hier, au cours d'une conférence de presse, qu'il allait solliciter l'investiture du Parti progressiste-conservateur, dans la circonscription électorale de Mégantic-Compton-Stanstead, le 20 novembre, à la salle O-Grand-R, à Ascot-Corner.

Dans une attaque contre le gouvernement libéral du premier ministre Pierre-Elliott Trudeau, Me Gérin a souligné qu'un gouvernement qui est incapable de trouver du travail pour ses citoyens est un gouvernement usé, qui conduit directement au cahot social et au désastre.

"Ce gouvernement est dépassé par l'ampleur des problèmes auxquels il est confronté et il a perdu la confiance de la population."

"Le parti progressiste-conservateur propose de mettre l'accent sur l'économie, en privilégiant l'entreprise privée, les libertés

individuelles, le droit au travail pour tous et en ramenant l'appareil gouvernemental à une dimension moins gargantuesque", de déclarer Me Gérin qui s'est engagé à rencontrer chacun des conseils municipaux du comté, ainsi que chaque industrie, en vue d'élaborer, avec la collaboration de ces gens, d'ici les prochaines élections fédérales, un programme de développement et de création d'emplois adapté au comté.

"Mes études en sciences commerciales et en droit, ainsi que mes quatorze années de pratique du droit, tant en matière civile qu'en droit criminel et commercial, me semblent être des garanties suffisantes, quant aux qualités pour bien représenter les intérêts des électeurs et leur faire honneur à Ottawa."

Me Gérin a expliqué qu'en plus de s'être impliqué dans les organismes sociaux et sportifs de

la région, il a eu un bon contact avec les cultivateurs, pour lesquels il préparait des rapports d'impôt, pour payer ses études de droit. "J'ai ainsi connu quelque 250 cultivateurs de la région de Coaticook", a-t-il expliqué.

Il a expliqué que sa famille avait une longue tradition de participation à la vie politique et que lui-même s'était impliqué, dans le passé, pour l'Union nationale et le Parti pro-

gressiste-conservateur.

Me Gérin a souligné qu'il a effectué une tournée du comté, au cours des derniers jours, et qu'il a pu constater que le chômage constitue le principal problème pour la population

Il espère revenir au plus tôt le candidat officiel du parti, afin de pouvoir rencontrer les dirigeants du PC et son chef, M. Mulroney, qui s'abstiennent de telles rencontres, avant la tenue d'un

congrès de sélection, afin de ne pas favoriser un candidat plus qu'un autre.

Ministère des Affaires municipales

C'est moi qui décide!

Parce que la politique municipale, c'est aussi une affaire de femme, dimanche le 6 novembre, je vote.

Après tout, les décisions prises au conseil municipal influencent ma vie chaque jour. Je vote, parce que les élections municipales, ça me touche de près!

Les élections municipales, ça nous touche de près

Allons voter le 6 novembre (ou le 30 octobre par anticipation, dans l'impossibilité de voter le 6 novembre).

Québec

Choix réservé aux seuls militants

(Pierre Bibeau)

BURY — Le Parti libéral du Québec ne veut aucunement influencer le choix des militants du comté de Mégantic-Compton qui, demain, à Bury, désigneront leur porte-étendard en vue de l'élection complémentaire dont ce comté sera le théâtre, le 5 décembre.

"Aucun des dirigeants du Parti libéral n'a, dans ses propos ou par son attitude, laissé voir sa préférence pour l'un ou pour l'autre des deux candidats qui aspirent à remplacer M. Fabien Bélanger", a déclaré, peu après avoir agréé la candidature de Mme Madeleine Bélanger et de M. Pierre Dionne, le di-

recteur général de cette formation politique, M. Pierre Bibeau.

Selon M. Bibeau qui a déclaré que le choix d'un porte-étendard appartient aux militants, aucune entorse ne sera faite à cette attitude de neutralité et le candidat qui sera choisi demain peut d'ores et déjà être assuré qu'il recevra tout le support du Parti libéral pendant la campagne électorale.

M. Bibeau a fait cette mise au point afin de faire taire une rumeur qui courait depuis quelques jours dans le comté de Mégantic-Compton où on chuchotait que des députés libéraux appuyaient très

ouvertement Mme Madeleine Bélanger.

Cette circonscription n'est pas représentée à l'Assemblée nationale depuis la mort du député Fabien Bélanger emporté, le 2 octobre, par une défaillance cardiaque.

On compose...
569-9501
et quelqu'un s'occupe de vous rédiger une belle petite annonce... qui vous rapportera des \$\$\$

Le Conseil du Loisir Scientifique de l'Estrie présente la Semaine des sciences,

du 3 au 13 novembre 1983.

DATE:	Lieu, heure:	Événement:
3-4:	Université de Sherbrooke, facultés des sciences et sciences appliquées. Jeu.: 19h.30 - 22h.30 — Ven.: 9h.30 - 21h.30	"Journée des Sciences": Ateliers en informatique, biologie, chimie, mathématiques, physique, aérodynamique, hydraulique, etc...
3-4-5:	Carrefour de l'Estrie, mail central. Heures d'ouverture.	Exhibits scientifiques du Centre de Recherche Clinique du C.H.U.S. Tout sur l'herpès, l'amiantose, la recherche clinique, la médecine nucléaire, votre corps, l'alimentation et l'arthrite. Téléthon le 4 novembre, CHLT, Canal 7 "Kiosque Ministère de l'environnement": Informations touchant votre environnement. Audio-visuel. "Kiosque Office National du Film": Informations sur les films scientifiques.
5:	Centre d'Interprétation de la Nature, Parc Victoria. De 13h.00 à 16h.00	"Expérience en Météorologie": Par le club-sciences CAPABE. Pour 10-17 ans. Inf.: Jean-René Boisclair (562-9504)
7-8-9-10-11:	Aux Librairies G.G.C. de Sherbrooke. Heures d'ouverture.	"Exposition spéciale du livre scientifique".
8:	Université de Sherbrooke, faculté des Sciences-appliquées, local 308, 19h.30	"Soirée d'information en Spéléologie": Films et diaporama. Inf.: Roger Gagnon (566-4183)
8:	Université Bishop de Lennoxville. Local #4, Echo Building, 19h.45	"Visite au Musée des Sciences Naturelles": Organisée par le St-Francis Valley Naturalist Club. Pour tous.
8:	Université de Sherbrooke, restaurant Le Sommet, 18h.00	"Conférence-exposé sur les activités de la Société de Micro-électronique industrielle de Sherbrooke". Invité: M. Denis Marchand, Invitation aux ingénieurs. Inf.: Dominique Portelance (562-3876).
9:	Centre Hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke, Auditorium, 19h.30	"Conférence en pneumologie". Possibilité de visiter le département clinique en neurologie. Réservation pour groupes: (569-2551).
9-10-11-12:	Université de Sherbrooke, gymnase de la faculté des arts. Sem.: 14h.00 à 21h.30 Samedi: 13h.00 à 17h.00	"Géo-Accueil, le monde du géographe, 20ième anniversaire": Tout sur le milieu estrien et sur la télédétection et la cartographie informatisée. Films géographiques de l'O.N.F. et Radio-Québec. Pour tous.
10-11-12-13:	Edifice CERAS, sur le plateau Parc. Sem.: 12h.00 à 22h.00 Dimanche: 12h.00 à 18h.00	"Salon des Communications": Exposition et démonstration des nouvelles technologies de communication.
10-11-12:	Carrefour de l'Estrie, Boutique Santé 2000. Jeu.: 14h.00 à 21h.00 Vendredi: 14, 16 et 19h.00 Samedi: 12h.30 et 15h.00	"Ateliers thématiques du C.L.S.C.": Jeu.: Atelier sur le bruit, un danger Sourd Nois. Vend.: Atelier sur la grossesse et le travail. Sam.: Atelier sur l'étude ergonomique d'un poste de travail. Exposé-échanges-audio-visuel.
12:	Centre des Loisirs Ste-Jeanne d'Arc. 13h.00 à 15h.30	"Rencontre d'animation pour les Petits Débrouillards". Inf.: Francine Beauseigle (564-2000)
12:	St-Casimir de Portneuf. Excursion d'une journée.	"Visite guidée d'une caverne". Réservation avant le 9 novembre. Inf.: Roger Gagnon (566-4183).
12:	Domaine St-Laurent à Compton Exposition: 14h.00 à 17h.00 Remise: vers 17h.00	"Remise d'un mérite scientifique": Prix prestigieux remis au Scientifique de l'année en Estrie. Exposition des oeuvres du lauréat. Inf.: (835-5464).

DIVERS:

- Visite de la Collection de minéraux de la bijouterie Skinner et Nadeau, 82 Wellington N.: Lundi, mardi et merc.: 9h.00 à 17h.30. Jeudi et vend.: 9h.00 à 21h.00. Samedi: 9h.30 à 17h.00. Réservations de groupes: (562-4795).
- Exposition sur le Boeuf musqué 'Oming mak' au Centre Léon Marcotte, 222, rue Frontenac, de 12h.30 à 17h.00 durant la Semaine des sciences. Lundi: relâche. Inf.: (562-7505).
- Visite industrielle à l'American Biltrite du Canada, 200, rue Bank à Sherbrooke. Fabrication du caoutchouc et laboratoires de recherches. ouvert durant les jours ouvrables. Réservation requise au préalable: (566-6660).

Pour renseignements / ou information vous pouvez rejoindre:

Neville-Warren Cloutier: 564-1627 (819)
Coordonnateur, Région de l'Estrie.
Président du Conseil du Loisir Scientifique de l'Estrie.

BIENVENUE ET BONNE SEMAINE A TOUS!

L'événement est coordonné par la SEMAINE DES SCIENCES
1415, rue Jarry Est, Montréal - Québec, H2E 2Z7

A ROCK FOREST
LE 6 NOVEMBRE
VOTONS A LA MAIRIE
PIERRE
BLAIS-PAQUETTE

X

VOS INTERETS VOUS TIENNENT A COEUR?
DONNEZ UN SENS A VOTRE VOTE

VOTEZ:

- COMPÉTENCE
- INTÉGRITÉ
- EFFICACITÉ

Autorisé et payé par GILLES WAITE, agent officiel

CO-ORDINATEUR 551 INC

est un centre de MICRO-INFORMATIQUE où le client peut satisfaire tous ses besoins en micro-informatique.

Apple

- * programme sur mesures en tout temps
- * réparation 24 hrs / 7 jours
- * sur demande, interfaces permettant à votre ordinateur de communiquer avec le monde extérieur
- * bibliothèque informatique accessible à tous nos clients
- * l'agriculture guidée par nos experts
- * cours de base
- * cours perfectionnés
- * installation de votre système comptable sur micro-ordinateur.

Dépositaire:
Apple, Texas Instruments, Victor, Sharp, Epson

CO-ORDINATEUR 551 INC

551, boul. Bois-Francis sud, Arthabaska, G6P 5X6 Tél: (819) 357-8898

PHOTOCOPIE
EQUIPEMENT DE BUREAU
VENTE, REPARATION ET LOCATION

(819) 752-2727
551, BOUL. BOIS-FRANCIS SUD
VICTORIAVILLE - ARTHABASKA

NORMAND DOUCET (1979) INC

Dépositaire de caisses et balances électroniques de marque **TEC**



Jacques Blais

Le ministre Garon a du culot

— le président de l'UPA

SHERBROOKE — "Le ministre Jean Garon en a du culot! Il annonce des programmes pour les éleveurs de bovins en distribuant l'argent qu'il n'a pas versé aux producteurs de vaches-veaux, après avoir contourné les règlements de l'assurance-stabilisation."

Le président de la Fédération de l'UPA de Sherbrooke, M. Jacques Blais, n'était pas très heureux hier du ministre de l'Agriculture, des pêcheries et de l'Alimentation, qui venait d'annoncer la mise sur pied de deux programmes de quelque 22 millions \$ visant à améliorer l'élevage des bovins au Québec.

M. Jacques Blais n'en a pas vraiment contre les programmes proprement dits, mais n'admet pas que "le ministre Garon donne des sucrons aux producteurs, après leur avoir coupé ce qui leur revenait de plein droit au chapitre des compensations prévues par le programme d'assurance-stabilisation".

Le président du syndicat agricole régional rappelle à cet effet la décision du gouvernement, au printemps, de couper dans un premier temps de 50 \$ le versement de l'indemnité prévue pour les producteurs de vaches-veaux couverts par l'assurance-stabilisation (calculée selon le coût de production). Cette décision avait provoqué un vif mécontentement chez les producteurs et après les interventions de l'UPA, la coupure était réduite à 15 \$.

Mais il reste que c'était injuste. On a joué dans les règlements initiaux de l'assurance-stabilisation pour faire cette coupure et les producteurs ont perdu en moyenne 1,500 \$ (sur la base que pour vivre de sa production, un producteur possède normalement 100 bêtes)", a expliqué M. Blais.

"Aujourd'hui, dit-il, le ministre Garon annonce des programmes à même l'argent qui n'a pas été versé aux producteurs, conformément aux règlements de l'assurance-stabilisation."

Quant aux programmes, M. Jacques Blais estime qu'ils serviront surtout les producteurs-vendeurs de race pure. "C'est eux qui en profiteront le plus, alors qu'ils représentent environ seulement 3 pour cent de l'ensemble des producteurs."

Dépollution des eaux: documents déposés

CANTON DE MAGOG (GP) - L'association Memphrémagog conservation inc. (MCI) a présenté deux documents ayant trait à la dépollution des eaux en présence de plusieurs intervenants locaux concernés par l'écologie et le tourisme.

Dans un premier temps, l'association a projeté un diaporama réalisé par les plus jeunes membres de MCI en 1980 traitant de l'environnement en général à partir d'exemples du bassin versant du lac Memphrémagog; expliquant le phénomène de vieillissement des lacs, le document rappelle l'alerte écologique que le grand lac a subi en 1967, alors que les algues, encouragées par le phosphate déversé dans l'eau, avaient envahi une grande superficie du plan d'eau.

Cet incident a d'ailleurs été à l'origine de la création de l'association MCI vouée à la protection de l'environnement du lac Memphrémagog.

Le film projeté par la suite, et intitulé "Plans d'eau douce" est une réalisation de Radio-Québec qui est présentée actuellement un peu partout en Europe pour exposer les progrès enregistrés à ce jour par des associations de protection de la nature comme MCI ou l'association des propriétaires riverains du petit lac Magog; sans compromis, le film dénonce également les dommages exercés encore de nos jours par les pollueurs industriels ou privés qui contribuent pour une bonne

part à la détérioration de la qualité de la vie sur les rives du petit lac Magog, ou le long de la rivière Magog.

Outre l'ignorance de particuliers qui construisent des bordures cimentées sur les berges de la rivière ou des lacs, ou qui possèdent des installations septiques non conformes, le document fait état du manque total d'intervention écologique sur une partie de la rive ouest du lac Memphrémagog, et plus précisément à Potton, et de l'urgence de la construction d'une usine d'épuration des eaux usées à Magog.

Cette usine, qui doit être mise en chantier en 1984, devra traiter les eaux usées industrielles d'usines comme Taillefer, ou les boues de l'usine d'épuration de la Dominion

textile, ce qui aura pour conséquence bénéfique de réduire considérablement le taux de phosphate que le petit lac Magog absorbe présentement.

Selon le président de MCI, M. John Lynch Staunton, la réalisation de tels documents démontre la préoccupation d'une bonne part de la population pour la qualité de la vie en région: "Beaucoup de progrès ont été réalisés, mais il reste pourtant énormément à faire" a-t-il déclaré après avoir rappelé que son association compte plus de 800 membres tant aux États-Unis qu'au Québec, et que les plans d'eau de la région subissent encore de nos jours de très nombreuses alertes écologiques.

Lambton: faire bouillir l'eau

LAMBTON — La population alimentée par le réseau d'aqueduc privé de la Société d'aqueduc de Lambton, dans le comté de Frontenac, est priée de continuer à faire bouillir son eau, pendant au moins 20 minutes, avant de la consommer.

C'est ce qui ressort d'un avis adressé par la direction régionale de Québec du ministère de l'Environnement, à la compagnie concernée.

La Fourmière: subvention de 2,865\$

MAGOG — Une subvention de 2,865 \$ a été versée, dans le cadre du programme Nouveaux Horizons parrainé par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, à La Fourmière, un organisme regroupant des personnes retraitées demeurant à Magog et dans les localités voisines.

Grâce à cette aide financière, des cours de tissage pourront bientôt être donnés aux dames à la Cité du Mérite, un immeuble à appartements à loyer modique érigé récemment à Magog.

EN LOCATION DE T.V., VIDÉO, C'EST CHEZ VIDÉOTECH!
 APPAREILS DE PREMIÈRE QUALITÉ. SERVICE ET BAS PRIX!
 910, King O., 569-9963

Opposition à une réserve faunique

ORFORD — "Nous ne sommes pas d'accord avec le projet d'une réserve faunique au marais du lac Brompton et nous avons décidé de nous regrouper pour le faire savoir!"

Président du Comité de citoyens de Brompton-sud, M. Florian Bourque, a convoqué les 71 membres de cet organisme à une réunion, le 16 novembre, afin de "prendre des actions pour empêcher le projet de réserve faunique".

"Pour les propriétaires qui vivent à proximité du marais du lac Brompton, ce projet de marais cause une grande inquiétude. Nous craignons par exemple l'expropriation si le gouvernement achète les terrains ou encore, le rattachement de notre secteur au parc du mont Orford. C'est hors de question... on ne veut pas vivre ce que les gens de Mirabel ont connu", a dit M. Bourque.

Ainsi, cette opposition au projet d'aménagement d'une réserve faunique à même le marais du lac Brompton, dont le ministre Guy Chevrette, du Loisir, de la chasse et de la pêche, parlait lors de sa visite à Sherbrooke, la semaine dernière, a décidé de sortir de l'ombre et de se faire entendre. C'est justement ce mouvement qui fait en sorte que le ministre Chevrette n'a pas l'intention d'agir rapidement dans le dossier.

Lors de l'assemblée du mercredi 16 novembre, au Club du grand duc, sur le chemin Thibault, les propriétaires riverains du marais du lac Brompton articuleront une série de moyens pour manifester clairement leur opposition.

Brefs... Windsor

WINDSOR (CC) — Le CLSC Windsor-Richmond invite cordialement toute la population de la MRC du Val-St-François à son assemblée annuelle d'information qui aura lieu à la salle municipale de Valcourt (820, rue St-Joseph) le 1er novembre à 19:30 heures.

L'on y parlera surtout d'une éventuelle implantation d'un point de service du CLSC Windsor-Richmond à Valcourt.

— 0 —
 Les membres de la coopérative d'habitation La Poudrière de Windsor invite toute la population à la prochaine assemblée générale des membres-fondateurs. Cette réunion se tiendra le mercredi 2 novembre au Centre Communautaire de Windsor à 19 heures. Un rapport d'étape sera présenté par le président de la coopérative, M. Richard Cloutier.

COMMERCE D'HOTELLERIE A VENDRE

Situé Route 143, Windsor, Qué.
 S'adresser à la Caisse populaire St-Philippe de Windsor à 819-845-2707

«C'est moi qui décide!»

Parce qu'en tant que femme, je veux faire ma part dans la vie politique de la municipalité, dimanche le 6 novembre, je vote.

C'est la seule façon de participer aux élections et de choisir des candidates ou candidats qui partagent mes opinions personnelles. Après tout, les décisions prises au conseil municipal influencent ma vie, chaque jour.

Je vote, parce que les élections municipales, ça me touche de près! — Allons voter le 6 novembre (ou le 30 octobre par anticipation, dans l'impossibilité de voter le 6 novembre).

Les élections municipales ça nous touche de près

Québec

Nouveau à Sherbrooke

2e MAGASIN D'APPAREILS MÉNAGERS

GRANDE OUVERTURE

Lebel & Fils a maintenant un TROISIÈME MAGASIN, au 2106 ouest, rue King, de biais au centre d'achats King

3e Magasin Lebel & fils



2106 King O. 564-1730

PRIX DÉFI SPÉCIAUX D'OUVERTURE PRIX DÉFI



Fours à Micro-Ondes MAYTAG

Approuvé pour usage commercial par l'Acnor. Commandes transistorisées par touches. Grande capacité de 34 dm³. Fiabilité Maytag.

On est sûr de nos prix



On est sûr de nos prix

Un succès commercial éprouvé dans les buanderies de libre service. Économies d'énergie, elles séchent en douceur les tissus infroissables et tous les tissus d'aujourd'hui. Choisissez parmi les réglages électroniques automatiques ou à minuterie.

ECONOMISEZ sur les Maytag dont vous avez toujours rêvé

RABAIS DE \$50

SUR TOUS LES MODELES DE LA VASSEILLE



On est sûr de nos prix



600 KING EST, SHERBROOKE 563-1730
 COATCOOK 849-2754

3 MAGASINS À VOTRE SERVICE

2106 Ouest, rue King 564-1730
 600 Est, rue King 563-1730
 Coatcook, rue Child 849-2754

PRÉSENTEMENT chez **DOYON**

le "show" sensationnel
mettant en **VEDETTE**
SANYO
et ses appareils
de qualité et de prix fantastiques.

VID SYS 48 / VSC 550

Ensemble de magnétoscope portable comprenant: VPR magnétoscope — VTT 481 syntonisateur — 14 jours programmable — 5 émissions — possibilité de ralenti — repérage rapide Betascan — incluant pile NP-1 — Rechargeable — Télécommande à 11 fonctions.

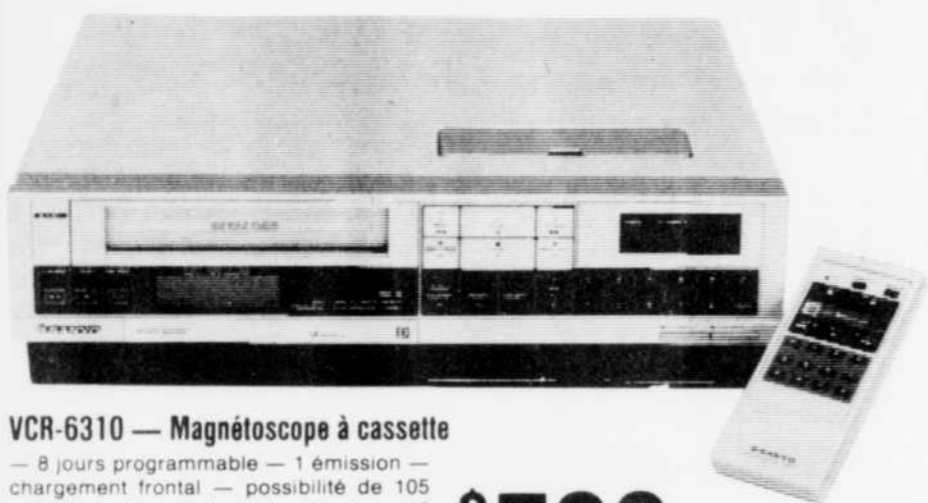
\$899



Caméra vidéo couleur — Tube saticon de 1/2 po.

Objectif F1.2, 40 lux — Poignée pistolet — Commande de fondu — Epaulière réglable — Zoom 6:1 à vitesse variable.

\$899



VCR-6310 — Magnétoscope à cassette

— 8 jours programmable — 1 émission — chargement frontal — possibilité de 105 canaux — Accord à accès direct — 10 touches exclusives — Télécommande sans fil à 8 fonctions — Câblodistributeur intégré — Repérage rapide Betascan

\$799



VCR 3900 II — Magnétoscope à cassette

— 3 jours programmable — 1 émission — Syntonisation électronique — Repérage rapide Betascan — Compteur de bande électronique — Image fixe — Télécommande image fixe / pause.

\$519



50-C 150

Télécouleur 6 po.
CA / CC ou batterie d'auto — AM / FM — Prise d'entrée et de sortie vidéo / audio — Prise d'écouteur

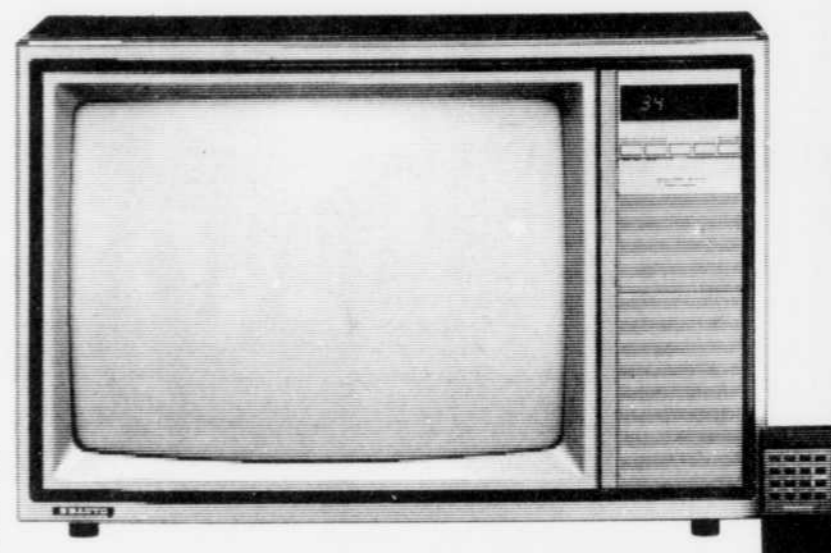
\$499



91-C615

Télécouleur 20 po.
— possibilité de 108 canaux — câblodistributeur intégré — commande à distance — Espace de rangement pour la télécommande-Auto Chroma — prise d'écouteur

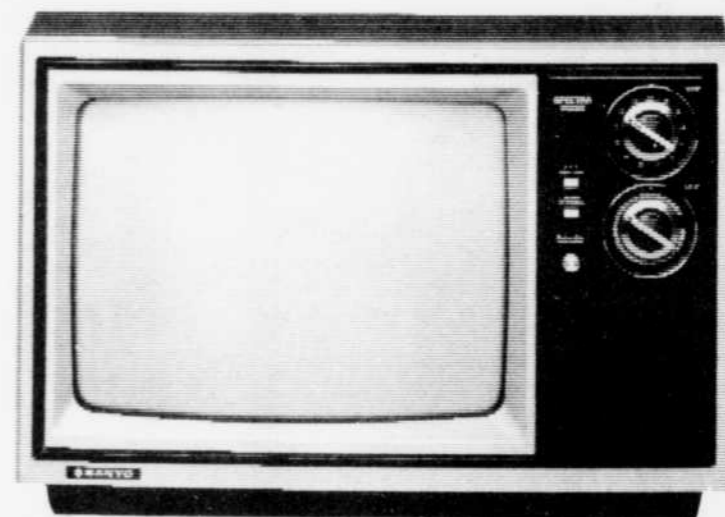
\$699



31-C 400

Télécouleur 14 po.
Avec Auto-Chroma. Prise d'écouteur.

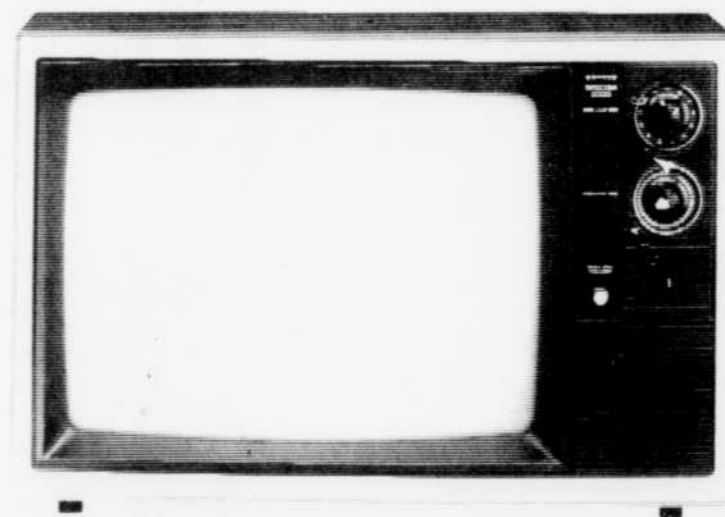
\$399



91C501

Télécouleur 20 po.
avec synchronisation AFT, borne 75 ohms, fini simili noyer.

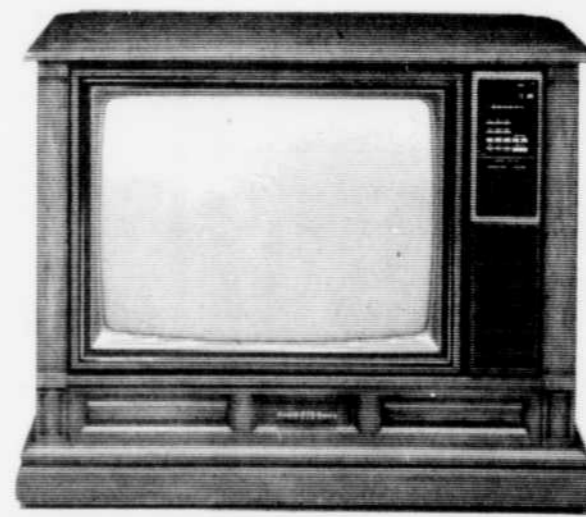
\$499



62C502

Télécouleur 26 po.
Avec possibilité de 124 canaux. Compatible avec le câblodistributeur. Télécommande à 10 touches à 17 fonctions, Autochroma. Meuble de style méditerranéen.

\$969



SANYO

c'est fantastique!

1115, rue Conseil
Sherbrooke

G. DOYON TV / SON

569-5746
562-7886

la tribune l'amiante, le centre du québec, les bois francs

Tourisme: l'une des meilleures saisons

DRUMMONDVILLE (RJ) - Les beaux jours de l'été 83, auront définitivement permis à l'industrie touristique de la région Mauricie-Bois-Francs-Centre du Québec, de connaître une de ses meilleures saisons.

C'est ce que révèle l'Association touristique du Coeur du Québec, qui a procédé récemment à la compilation des statistiques de 11 kiosques touristiques de la région. L'Association s'est aussi basée sur une étude réalisée par le projet "profil du visiteur" et sur une mini-enquête pour rédiger son rapport final.

Il en ressort donc que 46.857 visiteurs ont profité des conseils reçus dans les kiosques touristiques. Leur provenance était de la région à 42 pour cent, alors que 15 pour cent des visiteurs venaient de la région de Montréal, 5 pour cent des autres provinces canadiennes, 4 pour cent des Etats-Unis et 2 pour cent des autres pays.

A 36 pour cent, ces visiteurs avaient comme destination des sites de la région, soit notamment le parc des Voltigeurs et le Village québécois d'Antan à Drummondville.

Toutefois, seulement 22 pour cent des répondants ont indiqué qu'ils sont demeurés dans la région pour une journée seulement, tandis que 28,8 pour cent ont préféré des séjours de plus de cinq jours. Les terrains de camping furent à nouveau

cette année utilisés en majorité par les visiteurs.

Au chapitre des genres d'activités recherchés, on remarque que la région a été recherchée pour des activités de plein-air. Viennent ensuite le patrimoine et l'histoire.

A l'estimation des dépenses, on souligne que les visiteurs ont dépensé en moyenne 70 \$ par jour par personne.

L'ATR indique par ailleurs que plusieurs hôteliers ont connu au cours de l'été 83 une augmentation appréciable de leur chiffre d'affaires, tandis que le secteur attrait et événements a connu d'importantes hausses de clientèle.

Malgré la situation économique encore difficile et une faible proportion de visiteurs provenant des Etats-Unis, la région a pu conserver une performance intéressante quant au pourcentage de tous les visiteurs ayant séjourné au Québec. Mais pour atteindre un degré satisfaisant du taux de fréquentation des visiteurs dans la région, tous les intervenants touristiques, y compris l'ATR, devront redoubler d'efforts pour développer et promouvoir le produit touristique régional. A brièvement commenté le directeur général, M. Yvon Caron.

165,000 \$ pour réaménager le palais de justice d'Arthabaska

ARTHABASKA (DG) - Le palais de justice d'Arthabaska, qui a fait couler beaucoup d'encre depuis sa construction en 1974, particulièrement à cause du centre de détention qui n'a jamais été en opération, sera finalement réaménagé.

Les travaux estimés à 165.000 \$ procureront des locaux plus adéquats à la Sûreté du Québec, poste d'Arthabaska tandis que le troisième étage de l'immeuble, qui abritait le centre de détention demeurera partiellement désaffecté.

Le député du comté d'Arthabaska, M. Jacques Baril, ne s'est jamais caché pour dire que l'aménagement du centre de détention au coût de 225.400 \$, au troisième étage du palais de justice, a été une erreur du gouvernement libéral. Seulement quelques prisonniers ont été gardés dans ce centre. Très rapidement, à cause des coûts, les prisonniers ont pris le chemin de la prison de Trois-Rivières et le troisième étage de l'édifice neuf a été désaffecté.

En 1977, le député d'Arthabaska a demandé qu'une étude soit faite par les ministères de la Justice et des Travaux publics afin de proposer des hypothèses de réaménagement. A l'époque, la transformation du troisième étage était d'autant plus urgente que la SQ se plaignait de l'étroitesse des locaux. Toutefois, d'expliquer Chantale Charest, secrétaire du député, les résultats de l'étude ont démontré que les coûts de réaménagement seraient beaucoup plus élevés à cause de la structure spécifique du centre de détention. A titre d'exemple, la secrétaire du député a mentionné que les cloisons intérieures avaient quatre pieds d'épaisseur. Il s'avèrait donc difficile, voire impensable d'aménager des bureaux dans cet intérieur. Le projet de réaménagement du centre de détention fut

régionale de Trois-Rivières. L'an dernier, les autorités de la Sûreté du Québec revenaient à la charge pour demander des locaux plus adéquats. Le député d'Arthabaska a donc effectué des démarches qui ont débouché sur l'annonce faite hier.

Le député d'Arthabaska a alors précisé que le centre de détention aménagé au troisième étage restera désaffecté, à l'exception de quelques cellules qui seront rénovées pour des séjours transitoires, plus une ou deux salles pouvant contenir

des archives. Pour ce qui est des locaux de la Sûreté du Québec, ils seront rénovés. De plus, une annexe, qui comprendra un garage pour entreposer des exhibits sous scelles, sera construite. Les travaux sont estimés à 165.000 \$.

Le ministère des Travaux publics procédera aux appels d'offres vers le 15 novembre et on prévoit, de conclure M. Jacques Baril, que les travaux débuteront en février 1984 pour se terminer en juin de la même année.



L'Halloween s'en vient

Les citrouilles sont bien mûres et l'Halloween s'en vient. Il sera bientôt temps de remiser l'épouvantail...

Ouverture d'une boulangerie grâce à une subvention de 29,600 \$

DRUMMONDVILLE - Une nouvelle entreprise oeuvrant dans le secteur de l'alimentation, la Boulangerie-pâtisserie Louis Inc., vient d'ouvrir ses portes à Drummondville, grâce à une subvention de 29.600 \$ offerte par l'Office canadien pour un renouveau industriel (OCRI).

M. Louis Durepos, qui exploite depuis 1976 le Dépanneur Lemire Inc., a investi 76.500 \$ pour agrandir son établissement et faire l'acquisition d'équipements de boulangerie, en vue d'y implanter sa nouvelle boulangerie-pâtisserie. La réalisation de ce projet devrait

créer quatre emplois au cours des prochaines années.

Selon M. Durepos, il ne fait aucun doute que la nombreuse clientèle du commerce actuel ne pourra qu'être profitable à la vente de ces nouveaux produits.

En annonçant la nouvelle, le député-ministre de Drummond, Me Yvon Pinard, a indiqué que le gouvernement canadien a appuyé le projet afin de renforcer et de diversifier la structure économique dans la région de Drummond, conformément au mandat de l'OCRI.

Subvention de 36,000 \$ à la coop d'habitation Pèle-Mêle

DRUMMONDVILLE (RJ) - La coopérative d'habitation Pèle-Mêle de Drummondville vient de se voir octroyer une subvention de capital de 36.000 \$ de la Société d'habitation du Québec pour la création de 12 logements coopératifs.

Ces logements seront situés aux adresses suivantes: 163, 165 (A.B.C.D.), 167, 169, 171 (A.B.C.D.) de la rue

Dunkin et au 576 des Ecoles.

Pour ce projet, la coopérative d'habitation Pèle-Mêle profite également du soutien professionnel du groupe de ressources techniques de l'Atelier du logement communautaire des Bois-Francs, dont le mandat est d'aider les citoyens de la ville à réaliser leur projet d'habitation coopérative.

Prêt garanti de 300,000 \$

DRUMMONDVILLE (RJ) - Le gouvernement du Québec, par l'entremise d'Industrie Québec, vient d'autoriser une garantie de prêt de 300.000 \$ à la compagnie Les Equipements agricoles Proulx Ltée de St-Germain de Grantham.

Cette garantie de prêt aidera cette entreprise à mettre de l'avant certains projets d'expansion. 22 personnes sont actuellement à l'emploi de cette compagnie qui occupe une place enviable sur le marché de l'équipement agricole au Québec, en Ontario et dans certains Etats américains.

100,000 \$ à la compagnie Pro-6

DRUMMONDVILLE (RJ) - La compagnie drummondvilloise Pro-6 Inc. vient de se voir consentir une subvention de 100.000 \$ de la part du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec.

Cette aide financière d'Industrie Québec est consentie sous forme de garantie de prêt et de prise en charge d'une partie des intérêts excédant 10 pour cent, ce qui permettra à Pro-6 de maintenir son bon fonctionnement et de préserver ses emplois.

Dix-sept personnes sont actuellement à l'emploi de cette entreprise, qui oeuvre depuis quatre ans dans la fabrication d'enseignes lumineuses et non-lumineuses, destinées au commerce et à l'industrie.

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires municipales

C'est moi qui décide!

Parce que les décisions du conseil municipal touchent aussi les femmes chaque jour, dimanche le 6 novembre, je vote.

Ce sera l'occasion de choisir des candidates ou candidats qui partagent mes préoccupations et qui me représentent vraiment.

Je vote parce que les élections municipales, ça me touche de près!

Alions voter le 6 novembre (ou le 30 octobre par anticipation, dans l'impossibilité de voter le 6 novembre).

Les élections municipales ça nous touche de près

Québec

PASSEZ DÈS AUJOURD'HUI

ZENITH

POUR DES RABAIS JAMAIS VUS sur appareils Zenith

MODELE 1908
20" couleur. Lampe-écran 90 chromaprecise, châssis 100" modulaire. Rég. \$399.
Rabais \$100. **\$499.**

CONTROLE SANS FIL

MODELE VR 8510
Magnéscope à cassette Beta avec repérage ultrarapide. Rég. \$840.00
Rabais \$140.05 **699⁹⁵**

MODELE SZ1997
20" couleur avec télécommande à ordinateur. Possibilité de 154 canaux. Rég. \$949.
Rabais \$200 **\$749.**

MODELE Z1310
14" couleur. Modele profilé portatif, idéal pour l'écoute personnelle. Rég. \$499.
Rabais \$100. **\$399.**

Offrez-vous un joyeux Zenith

La qualité doit être pour que le nom soit apposé.

Modele 20 po. SZ1963W
TELECOMMANDE SCH400 A
ORDINATEUR ET TELEPHONE "SPACE PHONE"

Rég. \$1 169.
Rabais \$219. **\$950.**

Fini simili-nerve scandinave verne Jack de sortie audio-écouteurs.

PASSEZ DES AUJOURD'HUI! Offre d'une durée limitée

CONDITIONS FACILES
de paiements, financement sur place. Vos paiements débutent en février 84.

Réputé pour son service hors-pair.

Luc Gosselin Meubles Inc. 75 Angus, East Angus, Qué. J0B 1R0
Tél.: (819) 832-2700

ÉLECTIONS PARTIELLES

QUÉBEC 83 5 DÉCEMBRE Jonquière/Mégantic-Compton

avis aux membres de la fonction publique

Tout membre du personnel de la fonction publique ou tout dirigeant d'organisme qui se livre à un travail de partisan, à l'occasion d'une élection, viole les dispositions de l'article 102 de la Loi sur la fonction publique (L.R.Q., c.F-3.1).

Cependant, l'article 103 stipule:

«103. Malgré l'article 102, rien n'empêche un membre du personnel de la fonction publique ou un dirigeant d'organisme d'assister à une réunion politique ou de verser, conformément à la loi, une contribution à un parti politique, à une association de comté ou à un candidat à une élection provinciale ou fédérale ou d'être membre d'un parti politique.»

«102. Il est interdit à un membre du personnel de la fonction publique ou à un dirigeant d'organisme de se livrer à un travail de partisan au cours d'une élection fédérale ou provinciale. Celui qui contrevient au présent article doit être destitué.»

Le fait d'agir comme membre du personnel électoral, à savoir: Directeur du scrutin, Secrétaire du scrutin, assistant du secrétaire du scrutin, scrutateur, secrétaire du bureau de vote ou préposé à l'information et au maintien de l'ordre, ainsi que le fait d'agir à titre de recenseur, de réviseur ou de secrétaire d'une commission de révision n'est pas considéré comme un travail partisan. Toutefois, le fait d'être représentant d'un candidat dans un bureau de vote constitue un travail partisan.

Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378.

parce qu'un vote, ça compte

tenue d'un scrutin financement des partis politiques carte électorale

Le Directeur général des élections du Québec

Planif. F. Côté C.R.

Mme Marie-Louise Lapointe: première centenaire à Disraeli

DISRAELI (GG) - "Jamais de la vie, je ne pensais me rendre à cet âge-là".

Cette phrase, Mme Marie-Louise Lapointe, première femme centenaire de Disraeli, l'a répétée plusieurs fois pendant l'entrevue.

Cette sympathique et joviale centenaire est un rayon de soleil, de rire, d'amour et de vie. Son teint rose, ses petits ricanements et sa grande lucidité font d'elle une femme extraordinaire et qui aime la vie.

Mme Marie-Louise Lapointe, née Roberge, a fêté, le 20 octobre dernier, son 100e anniversaire de naissance et c'est avec son sourire naturel qu'elle ouvre le livre de sa vie et y va de ses souvenirs les plus chers, lesquels gravitent autour de sa famille et de ses amis.

Née à Coleraine en 1883, Mme Lapointe a vécu ses premières années "parmi le monde" car son père fut le premier hôtelier de cette ville. "Mon enfance a été très heureuse mais c'est loin. Marie, à l'âge de 22 ans, à M. Philibert Lapointe (décédé en 1949, à l'âge de 71 ans), elle déménage à Disraeli et y demeure depuis 78 ans.

9 enfants

De son mariage, sont nés 9 enfants, dans des accouchements très pénibles dont 5 vivants: M. Conrad



Mme Marie-Louise Lapointe

Lapointe (décédé), M. Sylvio Lapointe (décédé), Mme Simone Lapointe (Gaston Talon), Sherbrooke, Mme Dolores Lapointe (Emile Daigle, Disraeli) et Mlle Eliane Lapointe (anc. de Sherbrooke, aujourd'hui demeurant avec sa mère), les autres étant morts à la naissance. "Dans ce temps-là, relate Mme Lapointe, ce n'était pas comme aujourd'hui, on accouchait chez nous, il y avait beaucoup de maladies inconnues et les médecins connaissaient peu de choses pour guérir les gens et beaucoup d'entre eux mourraient. Aujourd'hui, les gens sont chanceux d'avoir de bons médecins".

Mme Lapointe a vécu les années 30, mais elle dit que pour elle et les enfants, cela n'avait pas été si dur que ça. "Nous avons été chanceux, mon mari était menuisier et peintre et durant ces années dures, il a eu la chance de ne pas manquer de travail. C'est beaucoup plus difficile aujourd'hui. Nous, on priait et Dieu nous aidait. Aujourd'hui, les jeunes n'y croient plus et c'est bien de valeur, car ils ne savent pas que Dieu est une grande force.

Nostalgie

C'est avec nostalgie que Mme Lapointe se rappelle le temps du chapelet en famille, des messes en latin, des vêpres, des processions au flambeau, etc... "C'était beau... les cantiques, les flambeaux de toutes les couleurs. Les gens se sentaient plus unis, tout le monde s'entraidait. Si un malheur arrivait, on pouvait compter sur la communauté. On était beaucoup plus heureux qu'aujourd'hui".

Mme Lapointe n'a pas travaillé en dehors de chez elle et elle en est bien heureuse. "Je n'ai pas travaillé,

je m'occupais seulement de ma famille". Cette phrase prouve que son rôle maternel était très important.

C'est en ricanant que notre centenaire évoque les souvenirs du 100e anniversaire de fondation de la ville de Disraeli (1967). "Ma meilleure amie, Mme Alma Grégoire (Bidoune) et moi, on avait fabriqué nos costumes. J'avais 84 ans et si tu avais vu nos chapeaux, ils étaient beaux, on ressemblait à deux jeunes filles. On a eu beaucoup de plaisir à ce centenaire, mais je ne pensais jamais que je ferais ça moi aussi".

Les cartes

Jusqu'à l'âge de 97 ans, Mme Lapointe, jouait au "500". "On passait des soirées à jouer et je n'aimais pas ça perdre. Je ne me choquais pas mais on disait que les autres trichaient, ce n'était pas vrai. Mais j'aimais bien ça taquiner un peu. C'est de valeur que ma vue aie baissé, car je m'ennuie de mes cartes.

Mlle Eliane Lapointe avoue que sa mère est une grande fervente du hockey. "Pas n'importe lequel, rétorque Mme Lapointe, les Canadiens de Montréal. Maurice Ri-

chard était mon "chum" au hockey. Mais j'aime bien Guy Lafleur." Elle aurait sûrement fait une bonne commentatrice, déclare sa fille, car à l'écran en voyant les numéros sur les chandails, elle les nommait tous. Depuis 3 ans, elle ne voit plus les images à la T.V. mais elle l'écoute encore.

Notre centenaire est une femme très coquette et pétillante de santé. Ça ne fait pas très longtemps qu'elle l'avoue son âge. "Je suis demeurée longtemps à l'âge de 50 ans, avoue-t-elle en riant. Je n'ai jamais été malade et j'en remercie le bon Dieu. La seule opération que j'ai eue, fut celle pour le foie, à 92 ans et je me suis rétablie assez vite. Je suis contente d'avoir pu voir et entendre mes 5 petits-enfants et mes 8 arrière-petits-enfants.

Secrets

Pour vivre en santé, Mme Lapointe dévoile ses petits secrets: 1 once de brandy par semaine, boire du lait et manger de bons aliments, rire, croire en Dieu et être heureux.

Mme Lapointe a reçu beaucoup de cadeaux et est très contente: fleurs, corbeille, etc... "Même les premiers ministres Lévesque et Trudeau m'ont envoyé quelque chose. M. Lévesque a donné à Notre Centenaire, une lettre de félicitations et M. Trudeau lui a envoyé une jolie plaquette. Le député M. Tardif, de Richmond-Wolfe, viendra visiter Mme Lapointe, le 5 novembre.

Depuis 3 ans, Mme Lapointe doit se déplacer en marchette. "Je ne peux plus sortir mais j'aime bien recevoir de la visite".

Bonne santé et longue vie à Mme Lapointe!

Félicitations

à M. Alain J. Haddad



La 2e Pharm-Escomptes Jean Coutu à Sherbrooke est située au 1470 de la rue King ouest, dans un immeuble entièrement rénové.



Un aperçu de l'intérieur de la vaste et moderne Pharm-Escomptes Jean Coutu propriété de M. Alain J. Haddad.

à l'occasion de l'ouverture de sa

2^e PHARM-ESCOMPTE JEAN COUTU AU

1470, rue King ouest — Sherbrooke — 564-3111

• TELEPHONE MANUEL-AUTOMATIQUE
• INTER-COMMUNICATION
• INSTALLATION SPECIALE
• SYSTEME D'ALARME ELECTRIQUE-ELECTRONIQUE
• TELEVISION
• CIRCUIT FERME
• HAUT-PARLEUR
• SUR SPECIFICATION
• MUSIQUE DE FOND (BACKGROUND MUSIC)

TEL 562-1297
505 RUE LIEGE
SHERBROOKE, P.Q.

FRECHETTE
COMMUNICATION INC.

JOS LABRECQUE INC.
Plomberie — Chauffage — Ventilation — Couvertures

566, rue Conseil, Sherbrooke
567-5257

IMPRESSION ASTRU AU INC.

5455, St-Roch Drummondville
(819) 478-3328

1380 LEONARD SHERBROOKE, QUEBEC (819) 569-5666 J1K 2L6

Alarme Televox Inc.

• INDUSTRIEL
• COMMERCIAL
• RESIDENTIEL

RICHARD NADEAU
MAURICE ROY

SERVICE DE PROTECTION ET D'ALARME
• ANTI-VOL
• FEU
• POSTE MONITEUR
RELIE — POLICE OU TAS

Bâtissons ensemble **GABRIEL DUBREUIL INC.**

Tout pour la construction et la rénovation

1151 est King, Sherbrooke, 562-3891

PAVAGE DU JOUR Ltée

Travaux d'asphalte de tous genres
Equipment spécialisé Estimation gratuite
S'adresser à R. Desrosiers — R.R. 1, Sherbrooke
569-4650 563-0666

MIDRÉ ELECTRIQUE INC.

5100, Cadillac, Montréal
(514) 254-0689

JACQUES SAVOIE

Ameublement de magasin
1275, Tellier, Ville de Laval,
(514) 661-8009

Béton Aimé Côté Ltée
USINE ET BUREAU
334 rue Queen, Lennoxville, Qué. J1M 1K9
Tél.: (819) 569-9916

Bon Succès!

TAPIS VN INC.

Vente — Installation — Réparation — Finition
Tapis — Tuile — Prêlart — Marqueterie
Nettoyage de tapis
Résidentiel — Commercial
Location de machines à la vapeur

1495, KING EST, SHERBROOKE J1G 1E8, 563-4736

Bertrand Bergeron, prop.

p. brunet assurance inc.
courtiers d'assurance — insurance brokers

Félicitations et meilleurs vœux de succès!

560 ouest, boul. henri-bourassa, suite 201, Montréal, Québec H3L 1P4
Bur.: 337-2225
Télex: 05-826789

EQUIPEMENT BONI INC.

97, De Vaudreuil, Boucherville, J4B 1K7
(514) 641-0052 524-1007

Manufacturier d'étagères et de meubles commerciaux, en métal

2423, Mt Royal est, Montréal,
Tél.: (514) 524-5331

les uniformes **marco inc.**

Nous sommes heureux de participer au succès des Pharm-Escomptes Jean Coutu et leur souhaitons bon succès au nouveau local situé au 1470, rue King Ouest, Sherbrooke.

SYLVANIA Services d'éclairage (514) 735-4201

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES



Dans l'ordre habituel, nous apercevons MM. Michel St-Onge conseiller technique du groupe, Raynald Roy, resp. de la mise en marché, Roger Lacoste, prop. de la Boucherie Mi-Vallon, Clément Jacques, prop. Boucherie Clément Jacques et Yves Nichols, président du groupe Mon Boucher.

Ces personnes étaient réunies lors de la cérémonie soulignant l'affiliation officielle de deux nouveaux commerces à la bannière "Mon Boucher", une grande famille qui regroupe déjà une trentaine de membres au Québec, et dont l'objectif est une centaine vers le milieu de 1984. Le but premier de ce regroupement est de faire bénéficier le consommateur local des avantages du pouvoir d'achat d'un groupe. Les membres du groupe "Mon Boucher" sont facilement identifiables grâce à la bannière "Mon Boucher" à l'auvent rouge.

FÉLICITATIONS!
FÉLICITATIONS!
FÉLICITATIONS!
FÉLICITATIONS!

CLOUTIER & Frère INC.

1400, King ouest, Sherbrooke (Québec), J1J 2C2
Tél.: 564-4466

Voisin de la Pharm-Escomptes, a effectué les travaux de plomberie.

Entrepreneurs en plomberie, chauffage, ventilation

STUDIO **Burel ENR.**
ARTISTE LETTREUR GRANBY

Cummings
Le Service International d'Enseignes

ENSEIGNES NEON & PLASTIQUE
VENTE — LOCATION — ENTRETIEN

9444, Côte de Liesse, Lachine, Montréal, P.Q., H8T 1A1
631-1887

La caisse d'établissement de l'Estrie

Félicitations!

lotto-québec
SOCIÉTÉ DES LOTERIES ET COURSES DU QUÉBEC

Ces produits sont disponibles aux deux Pharm-Escomptes Jean Coutu.

Mini **INTER**
Provincial **Super Loto**

ANDRÉ L. SALVAIL, agent spécialiste en immobilier

14, Wellington sud, Sherbrooke, QC, J1H 5C7

Centre de validation bientôt au 2 pharm-escomptes Jean Coutu.

566-1144

Le Concours "SUPER 500 NOMS" la tribune



PRIX A GAGNER

50 prix de \$100: **\$5,000**
 10 prix de \$500: **\$5,000**
 Grand prix de \$5,000: **\$5,000**
TOTAL: \$15,000

Le Concours "super 500 NOMS"

\$15,000⁰⁰ à gagner

REGLEMENT

- 1- Pour être éligible, le nom du participant et son adresse doivent avoir été publiés dans La Tribune sous la rubrique promotionnelle Le Concours "SUPER 500 NOMS".
- 2- Le participant devra remplir au complet le coupon de participation paraissant dans cette page. Le coupon doit être reçu dans le délai mentionné.
- 3- Le nom des gagnants de \$100. sera publié du lundi au vendredi. Le nom du gagnant du \$500. sera annoncé le samedi. A la fin du concours (10 semaines) parmi tous les coupons reçus, il y aura tirage de \$5,000.
- 4- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- 5- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
- 6- Les employés réguliers de La Tribune et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au concours.

COUPON DE PARTICIPATION

Pour les noms publiés du 31 octobre au 4 novembre 1983

Nom _____
 Adresse _____
 Ville _____
 Tél: _____
 Date de parution de mon nom _____
 Abonné à La Tribune (s.v.p. cochez) _____ ()
 Pas abonné à La Tribune (s.v.p. cochez) _____ ()
 Le coupon doit être reçu, à nos bureaux,
 avant 11:00 heures a.m., le 10 novembre 1983
 Le Concours: "SUPER 500 NOMS" (2)
 LA TRIBUNE
 C.P. 2450
 SHERBROOKE-J1J 3Y4

Les élections municipales '83



Maurice Côté

Le maire Côté sollicite un 3e mandat

THETFORD-MINES (PS) - Le maire sortant de charge à Thetford-Mines, Maurice Côté, voudrait entreprendre un troisième mandat sous le signe de la saine administration. "Je suis intéressé à poursuivre car je connais bien la structure municipale et les besoins de la population."

D'ici le 6 novembre prochain, il veut consacrer ses énergies à prouver la bonne gestion municipale qui a prévalu sous sa gouverne. Il rappelle les nombreuses améliorations administratives survenues au cours des huit dernières années, que ce soit l'a-

bolition de la taxe de locataire et l'instauration d'une taxe de service et une autre de lotissement. "Ces gestes s'imposaient et la ville a pu économiser en diminuant considérablement ses mauvaises créances ou en répartissant des charges."

Il se rejouit de l'excellente performance financière de la ville. Ainsi, malgré un contexte inflationnaire, le budget de la ville n'a augmenté que de 10 pour cent en huit ans alors que le fardeau fiscal n'a été haussé que de 4 pour cent depuis 1976. "Nous avons réussi à maintenir les mé-

mes taux de taxes au cours des deux dernières années."

M. Côté soutient que le contexte économique précaire a forcé le Conseil à faire preuve de prudence et à retarder certains projets. Mais, dit-il, "nous ne pouvons pas freiner indument les projets ni pratiquer continuellement une politique de restriction." Il soutient qu'il faut toujours respecter la capacité de payer des contribuables et qu'il faudra encore le faire en débloquant des projets.

M. Côté n'entend pas faire de promesses qui seront par la suite irréalisables. Mais, il vou-

drait continuer à travailler au dossier du quartier Mitchell tout en poursuivant les études inhérentes aux dossiers de l'amélioration de la qualité de l'eau et de l'épuration des eaux usées. Il se montre très prudent car, précise-t-il, l'infrastructure municipale n'est pas nécessairement adéquate pour permettre la réalisation de ces importants projets. Selon lui, il faut faire des changements graduels pour ne pas pénaliser les contribuables. En outre, il soutient que le projet d'amélioration des quartiers devra reprendre le plus tôt possible.

Le maire sortant de charge précise que l'essor économique de la région l'a toujours préoccupé. C'est pourquoi il travaille activement au sein de la Société économique régionale et de la compagnie Poly-Actions. "Mes preuves sont faites dans ce domaine et je n'ai pas besoin de le crier sur les toits pour que les contribuables le réalisent. D'ailleurs, j'entends continuer à travailler dans ce sens, réélu ou pas."

D'autre part, M. Côté avoue qu'il n'aurait pas sollicité un renouvellement de mandat si un autre membre du Conseil avait déposé sa candidature à la mairie. "Je me serais retiré car je n'aurais pas vu la nécessité de faire la lutte à quelqu'un qui a travaillé avec moi au cours des dernières années."

Ce qui n'est pas le cas actuellement et c'est pourquoi M. Côté multiplie les contacts auprès des contribuables pour faire connaître sa qualité de bon gestionnaire des deniers publics. Sans crier victoire, ce dernier se dit confiant de l'issue du scrutin. "Compte tenu de la qualité de l'administration des dernières années, les gens voteront pour moi." C'est pourquoi, il travaille à la mise sur pied d'une équipe qui fera sortir le vote, dimanche le 6 novembre. "Plus les gens voteront, plus mes chances augmenteront."

Bergeron propose un choix entre 2 styles

THETFORD-MINES (PS) - Les contribuables de la ville de Thetford-Mines ont maintenant le choix entre deux styles d'administration, entre deux personnalités bien différentes.

Voilà l'approche que le candidat à la mairie Marc Bergeron utilise pour justifier sa présence dans la présente campagne électorale. Député unioniste de la région de Thetford-Mines de 1966 à 1970 et défait au cours des quatre autres élections générales du Québec, ce dernier prétend détenir, cette fois-ci, la bonne carte, la carte gagnante.

"Je n'ai plus le mauvais chef ou je ne représente plus le mauvais parti, comme les électeurs me le faisaient savoir suite à mes défaites. Je suis seul et les gens devront voter pour l'homme." A cet effet, il se rejouit de la représentativité de son équipe qui regroupe des libéraux, des péquistes et des bleus...

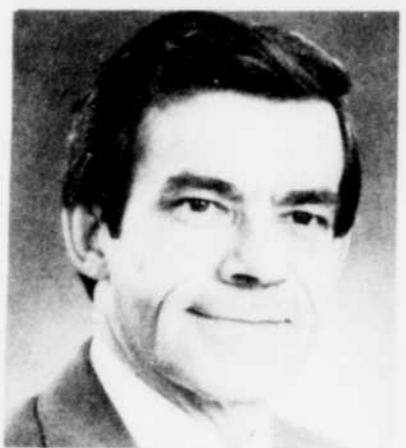
Tres dynamique, cet avocat entend mettre tous les efforts nécessaires pour redorer l'image de Thetford-Mines. Se disant en mesure de faire bénéficier les gens de la région de son expérience parlementaire et de ses nombreux contacts autant à Ottawa qu'à Québec, M. Bergeron veut faire de Thetford-Mines une métropole régionale en accentuant la présence de services gouvernementaux, particulièrement du fédéral qui est relativement absent actuellement.

"Ce qui est intéressant, c'est que la concrétisation de ces projets ne coûtera absolument rien aux contribuables tout en permettant l'injection de nouveaux capitaux dans la région."

Il prend pour exemple l'hôpital, le centre administratif provincial et le CE-GEP qui versent globalement un salaire annuel de l'ordre de 30,5 millions \$ à tous les employés concernés.

M. Bergeron veut mener une campagne positive dans le respect

de son adversaire. Et, depuis sa décision de briguer les suffrages, il multiplie les rencontres avec tous les organismes du milieu afin de



Marc Bergeron

connaître leurs aspirations et leurs suggestions. "J'ai besoin de l'appui de tous les intervenants de la ville pour changer le visage de Thetford-Mines afin que notre dynamisme soit bien perçu ailleurs."

A cet effet, il déplore la faiblesse de la représentativité thetfordoise. Ainsi, à la MRC de l'Amiante, il voudrait exercer un leadership et maximiser la collaboration avec les autres maires de la région. "Ce qui est important, c'est que de nouvelles industries viennent s'établir dans la région, que ce soit à Thetford-Mines ou ailleurs. Nous serons tous gagnants."

M. Bergeron reproche à l'administration sortante d'avoir été trop conservatrice au cours de la récente période de récession. "Le maire Côté aurait dû faire en sorte que ça

bouge dans le contexte économique précaire de façon à stimuler les initiatives." Il reconnaît le fait que les contribuables n'ont pas subi de hausses importantes de taxes au cours des dernières années et ce, malgré la période inflationnaire. Mais, dit-il, le propriétaire est néanmoins perdant dans l'échange. Selon lui, une propriété évaluée à 40.000 \$ en 1975 n'a certes pas encore atteint sa pleine valeur marchande.

Quant aux projets d'envergure qui seront éventuellement réalisés au cours des quatre prochaines années,

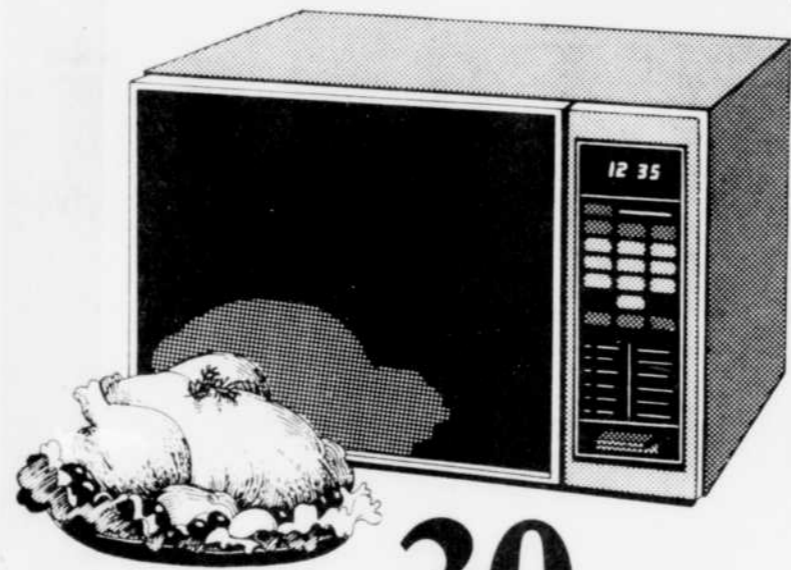
M. Bergeron se montre très prudent. Il se propose de régler rapidement le projet de la relocalisation du quartier Mitchell. En outre, il veut étudier en profondeur les dossiers relatifs à l'épuration des eaux usées et à la filtration de l'eau potable et ce, dès son entrée à l'Hôtel de ville.

Il espère que la majorité des 14.010 électeurs se prévaudront de leur droit de vote, dimanche le 6 novembre prochain, de façon à définir clairement quel est le genre d'administration qui sera privilégié.

PARTICIPEZ AU CONCOURS

L'OFFRE SAVOURIN

ET GAGNEZ!



30 Fours à micro-ondes **SANYO**

Du 17 octobre au 10 décembre 1983, profitez de l'offre Savourin et courez la chance de gagner l'un des trente (30) fours à micro-ondes Sanyo (modèle EM3520) d'une valeur au détail de 730\$.

COMMENT PARTICIPER

Remplissez le bulletin de participation ci-joint avec vos nom, adresse et numéro de téléphone, joignez-y trois (3) emballages 454g de beurre Savourin (saveur au choix) et retournez le tout à l'adresse apparaissant sur le coupon.

Le vendredi 16 décembre 1983 à 16h00 aura lieu le tirage au sort parmi tous les bulletins de participation admissibles.



1000 Abonnements d'un (1) an à la revue **Savourin**

FAITES VITE!

Les mille (1.000) premiers participants qui expédieront leurs nom, adresse et numéro de téléphone, accompagnés de trois (3) emballages de beurre Savourin 454g, se verront offrir gratuitement un abonnement d'un (1) an à la revue Sel et Poivre (valeur au détail 24\$).

*Règlementation officielle disponible à la Cooperative Fédérée de Québec.

AVOCAT



Les avocats Germain Jutras, Normand Jutras, Suzanne Paradis, Maryse Barbeau et Jules St-Pierre ont le plaisir d'annoncer qu'à compter du 31 octobre 1983, Me Louis Savoie exercera sa profession à l'étude légale.

JUTRAS & ASSOCIÉS
449, rue Hériot
Drummondville, QC
Tél.: (819) 477-6321

Me Savoie, originaire de Richmond, a fait ses études secondaires à Asbestos, puis collégiales et universitaires à Sherbrooke. Il est admis au Barreau du Québec depuis 1978 et a depuis exercé sa profession dans la pratique générale du droit.

On pourra rejoindre Me Savoie durant les heures d'affaires à l'adresse et au numéro de téléphone ci-haut mentionnés et, si nécessaire, à sa résidence au (819) 478-0512.

CANDIDAT AU DISTRICT NO 4 DU CANTON D'ORFORD

André Chénard, 35 ans, marié et résident au 615 Mirco depuis 7 ans.

Objectif pour les 4 prochaines années, promouvoir le développement du secteur industriel dans le canton d'Ascot de façon à diminuer le fardeau fiscal des contribuables, protéger le zonage résidentiel dans notre secteur, continuer à donner les meilleurs services sans augmenter les taxes.

VOTEZ POUR UN CANDIDAT INTEGRE, DISPONIBLE ET SENSIBLE AUX BESOINS DE SES CONCITOYENS.



ANDRÉ CHÉNARD

X

DIMANCHE LE 6 NOVEMBRE

Voter pour Bernard Guay



C'est voter pour la compétence et la détermination.

Ma disponibilité et mon expérience des affaires municipales permettra d'améliorer la qualité de vie des citoyens, sans dépasser leur capacité de payer.

Mon but est d'améliorer la qualité des services sans augmenter le fardeau fiscal.

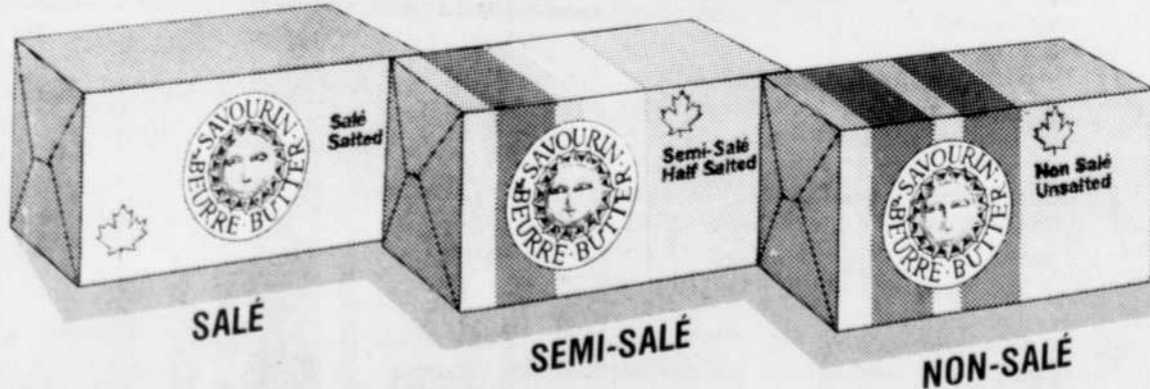
DIMANCHE LE 6 NOV.

Faites votre devoir de citoyens. Voter pour un candidat positif et compétent c'est partir gagnant!

Bernard Guay AU SIEGE NO 2 BROMPTONVILLE

Annonce retenue et payée par Jean-Pierre Camiré, agent officiel de Bernard Guay.

Maintenant trois variétés:



SAVOURIN
SAVOUREZ-LE
À VOTRE GOÛT



COMMENT PARTICIPER

Remplissez le bulletin de participation, joignez-y trois (3) emballages de 454 g de beurre Savourin et retournez le tout à l'adresse suivante:
Cooperative Fédérée de Québec, Case postale 500, Station Youville, Montréal, Québec H2P 2W2

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
TELEPHONE _____